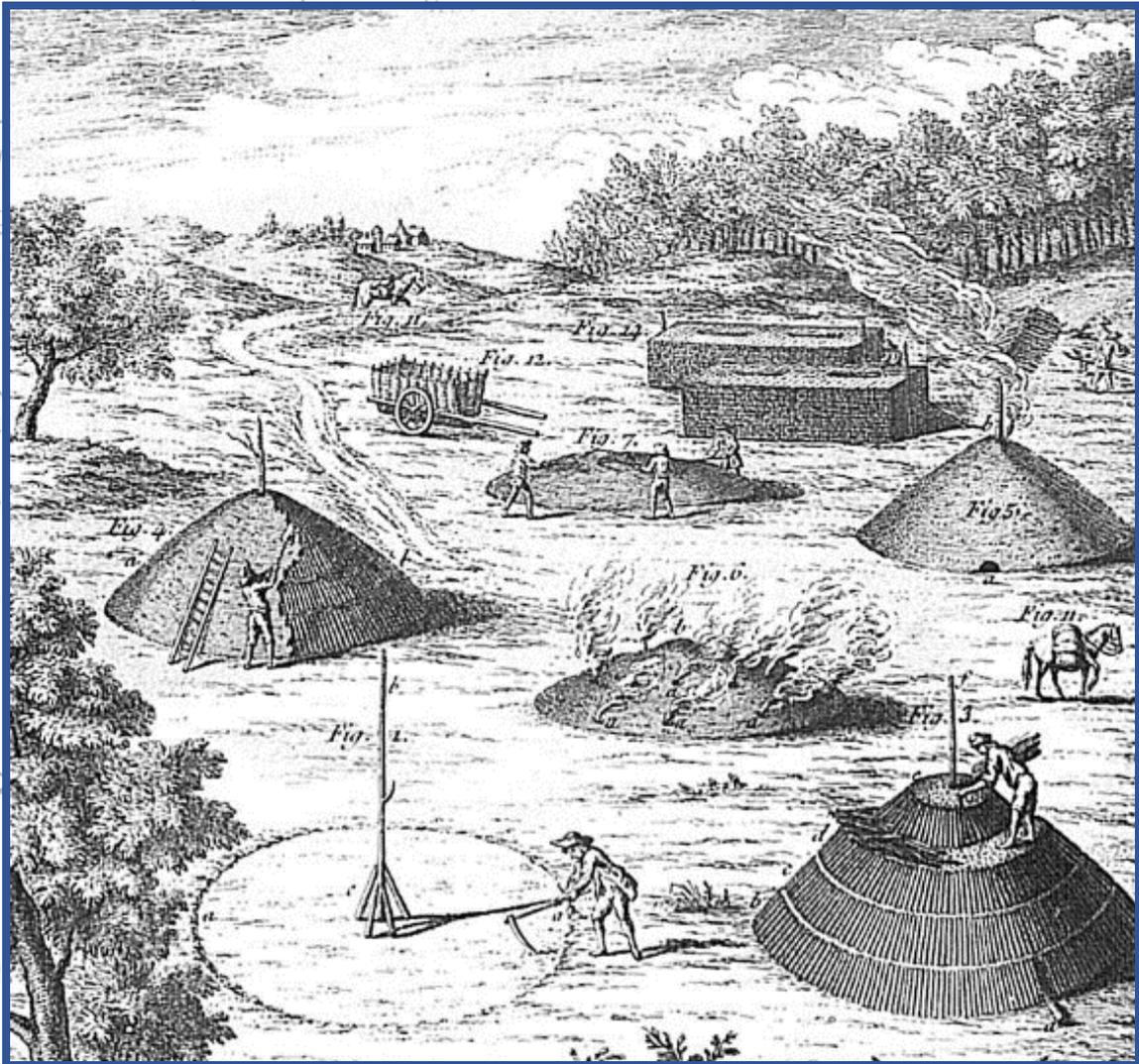


Généa
79

LA REVUE DU CERCLE
GÉNÉALOGIQUE DES
DEUX-SÈVRES

AVRIL 2024 – N°121



BÛCHEURS ET CHARBONNIERS
DE GÂTINE

N° ISSN : 1157-1357

SOMMAIRE

Image de couverture : Illustrations de Benoît Louis Prevost extraite de *Des exploitations des bois* de Duhamel du Monceau / source Gallica BnF.

Le mot du Cercle	2
Origine des Segretain de Champdeniers	3
Madame Thérèse NARGEOT nous a quittés	6
S comme sabotiers	7
W comme W5HM who, what, where, when, why, how many ?	9
Denis DARLUC, ex-moine bénédictin de Saint-Maixent	11
La vie du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres	20
La bachelier de Melle	23
Les bienheureux martyrs de Notre-Dame de Niort	27
Bûcheurs, charbonniers et voituriers des bois de Gâtine	36
Bilan annuel des AD79 en quelques chiffres	50
La bibliothèque du généalogiste.....	52

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2024

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	29 €
- Supplément pour bulletin version papier :	25 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	40 €

Mise en page de la revue : Françoise CLAIRAND

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Imprimerie Nouvelle Angevin.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 085 00012

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
Courriel genea79@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Monique BUREAU
Vice-président(e)s	Raymond DEBORDE Jacqueline TEXIER
Secrétaire	Céline SIMON
Secrétaires adjointes	Anne-Marie MOREAU Gérard ROBINET
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorier adjoint	Jean-Philippe POIGNANT
Administrateurs	Danièle BILLAUDEAU Caroline CESBRON Françoise CLAIRAND Sylviane CLERGEAUD Stéphane DALLET Sylvie DEBORDE Nadège DEJOUX Laurence GABARD Guylène GORNARD Serge JARDIN Françoise MILLET Brigitte PROUST Liliane ROCHE

Chères adhérentes et chers adhérents passionnés de généalogie

Cela fait à peu près dix ans que j'ai rejoint le CA du Cercle généalogique des Deux-Sèvres et surtout cela fait cinq ans que j'en assure la présidence. Durant cette période, j'ai pu, avec l'appui sans faille des administrateurs, continuer des projets que moi ou d'autres avaient initiés, en engager des nouveaux tout en gérant le quotidien d'une association.

Je suis particulièrement fier de certaines réalisations :

- Le blog créé il y a 10 ans se porte de mieux en mieux. Nous sommes plusieurs à y écrire régulièrement pour informer, distraire, interroger, apprendre... Ouvert à tous, il a de plus en plus d'abonnés. Il est désormais complété par notre page Facebook et même par une chaîne YouTube.
- Le ChallengeAZ d'écriture généalogique en est à sa 7^e année d'existence et ce n'est pas fini. Il fédère chaque année des personnes venues d'horizon divers (adhérents, écrivains, érudits...) autour d'un thème (cette année, nous parlerons des métiers).
- Le site s'est énormément diversifié. Notre base de données, bien sûr, possède de plus en plus d'actes grâce à l'assiduité de nos dépouilleurs en ligne ou aux AD. Nous avons aussi fait le choix d'offrir de nouveaux services aux adhérents. La bibliothèque virtuelle contient toutes les revues du Cercle depuis sa création au siècle dernier et renvoie grâce à des liens vers des sites ou des ouvrages numérisés pouvant intéresser les généalogistes en Deux-Sèvres. Nous avons aussi dédié un onglet à toutes les recherches qui ne peuvent rejoindre la base de données. On y trouve entre autres la liste de 11 000 grognards deux-sévriens sous l'Empire, le recensement des plates tombes des églises et le tableau des actes insolites que nous avons découverts.
- Nous sommes sortis de notre zone de confort ces dernières années, en proposant des lectures généalogiques dans le cadre de *Terre de lectures* de la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres ou des conférences aux Archives départementales.
- Nous avons ouvert une nouvelle permanence à Bressuire.
- Nous avons rejoint la Fédération des sociétés savantes.
- Nous nous sommes appropriés un nouvel outil pour la gestion de nos adhérents, Assoconnect.
- Et même si ce n'est pas encore abouti, nous espérons pouvoir aussi mettre en place bientôt un nouvel habillage de notre journal voire la création d'un forum pour nos adhérents.

Tout cela s'est ajouté au reste de notre activité : permanences, recherches diverses, sorties, dépouillements, mise en ligne sur la base de données, rédaction et mise en page du journal, séances d'initiation, création de panneaux d'exposition, gestion des adhérents, du personnel, de Filae, du local et des finances... Je n'oublie pas l'énergie déployée pour animer les Journées de la généalogie à Saint-Maixent-l'École en 2021 compliquées par le Covid. Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres, vous l'avez bien compris, ne peut pas être l'affaire d'une seule personne. Pour mener tout cela de front, vous bénéficiez une équipe soudée, solidaire, diverse et sympathique qui a la chance de voir arriver chaque année de nouveaux administrateurs motivés.

S'il est bon que l'équipe d'administrateurs se renouvelle et s'enrichisse (bienvenue Guylène et Caroline), il est également nécessaire que la présidence change de loin en tard de mains, d'abord parce que le poids des tâches finit par user, ensuite et surtout afin que de nouveaux projets, de nouvelles idées émergent. Après notre AG de Bressuire, j'ai décidé de laisser ma place de président. Monique a accepté de prendre ma suite et je la remercie. Avec elle, c'est l'assurance d'avoir une généalogiste passionnée, organisée, infatigable et compétente à la tête de notre association. Je sais qu'elle fourmille d'idées pour l'avenir. Bonne chance à elle !

Raymond DEBORDE
Vice-président du cercle généalogique des Deux-Sèvres

ORIGINE DES SEGRETAIN DE CHAMPDENIERS

Cet article est le premier qui soit paru dans notre revue Géné79. C'était dans le numéro 1, en 1991, il y a plus de 30 ans. Son auteure, Mme Josette BOUGES, nous a quitté le 31 décembre 2023 à l'âge vénérable de 103 ans. Elle a été dès sa création et pendant longtemps un membre actif du Cercle généalogique des Deux-Sèvres. Elle a pour notre association dépouillé des registres paroissiaux et déchiffré des actes notariaux. Elle a pour cela passé des heures aux Archives départementales des Deux-Sèvres à une époque où il n'y avait pas de site Internet. On lui doit aussi plusieurs articles généalogiques de grande qualité comme en témoigne cette recherche sur la famille SEGRETAIN à Champdeniers. Elle adorait notre région et se passionnait pour l'histoire de ses ancêtres. Merci à elle pour tout ce qu'elle a fait en faveur de la généalogie en Deux-Sèvres.



On peut retrouver un certain nombre de ses écrits sur son site <http://bouges.lesciqales.org/>

Le patronyme SEGRETAIN est assez répandu dans les pays de Loire depuis l'Orléanais et le Bourbonnais avec l'orthographe SECRETAIN jusqu'au Poitou où on trouve des SEGRETAIN aussi bien en Vendée que dans la Vienne et les Deux-Sèvres.

À Niort, une rue porte le nom de Pierre Théophile SEGRETAIN (1799 – 1864) qui fut, comme architecte départemental, en relation avec Mérimée. Il est connu pour ses restaurations d'une quarantaine de belles églises de la région dont celles de Niort, de Melle, de Nieul-sur-l'Autize ; il a construit à Niort l'hôtel de la Préfecture, le palais de justice, la prison, l'église Saint-Hilaire, des châteaux et demeures privées.

Son père, prénommé Esprit Côme, entrepreneur de travaux publics, était né à Champdeniers où la famille avait acquis, au cours du XVIII^e siècle, une certaine notoriété et une fortune toute relative à la région : le grand-père Jacques Nicolas, maître chirurgien et syndic de la paroisse sous l'Ancien Régime devenu officier de santé, était le deuxième contribuable foncier du canton en 1809.

Les frères et cousins forment un réseau d'alliances avec les familles de marchands tanneurs et de notaires et ont une nombreuse descendance qui va se disperser au XIX^e siècle. Le dernier des Segretain de Champdeniers, Napoléon, est mort célibataire en 1909 ; sa tombe est entretenue en souvenir de ce qui semblait être le berceau de la famille.

L'ancêtre commun, Philippe SEGRETAIN, apparaît à Chamdeniers en 1680 comme sellier. Il n'existe qu'un couple initial, celui de Philippe et de Marie ESCOTIERE. Marie est fille d'un notaire et on retrouve facilement ses origines ; les registres paroissiaux donnent sa naissance en 1658 et celles de ses treize frères et sœurs baptisés tantôt à Germond, tantôt à Champdeniers. La maison familiale de la (Haute) Folie dépend de la paroisse de Germond mais elle est beaucoup plus proche de l'église Notre-Dame

de Champdeniers où se font les inhumations de ces notables. Le notaire, Laurent ESCOTIERE, sieur de la Caillerie, s'est marié quatre fois. L'inventaire à son décès dit son train de vie en 1678 : cheval, fusil, cuillers d'argent.

Curieusement, face aux nombreux documents Escotière et aux ramifications de cette famille dans la région de Parthenay, on ne trouve aucune famille de Philippe. L'acte de mariage qui aurait donné ses parents est introuvable. Bien sûr, il y a des Segretain à Poitiers ; on relève même un maître maçon, Jehande Saint-Maxire, qui a réparé le vieux pont de Niort en 1365. Mais aucun pont ne les relie à Philippe.

Une tradition fait remonter les origines à la région Centre, Bourges ou Nevers : Philippe aurait émigré « à la suite d'une condamnation pour délit politique ». C'est une indication bien mince et suspecte même pour certains.

Si les parents de Philippe sont introuvables, les enfants sont là : neuf nés entre 1681 et 1700 ; bien que l'acte de baptême de l'aîné soit aussi introuvable, les suivants indiquent les parrains et on sait que ce sont souvent des parents. Le troisième en 1686 est orné d'une superbe signature avec griffe du parrain, Jean SEGRETAIN.



La maison Segretain -source site de Mme Bouges

Une note du livre « Histoire de Chamdeniers » de Desavire signale un « Jean Segretain », officier du duc d'Orléans, à propos de la vente de la maison de la (Basse) Folie en 1702. Cette maison lui avait été adjudgée au Châtelet de Paris sur François de Rochechouar, marquis de Chandénier, en déduction des sommes dues. Le rapprochement entre les Jean Secretain ou Segretain opérant autour de la Folie est une piste tentante.

Le minutier de Paris livre le testament du marquis de Chandénier de 1696 publié aussi par Desavire où on apprend que Jean SECRETAIN est (ou a été) son premier valet de chambre, ce qui lui vaudra d'hériter de la garde-robe s'il est encore au service du marquis à son décès, clause étrange car il y a longtemps que Secretain est officier de Monsieur. Cet état est précisé sur les nombreux actes notariés passés à Chamdeniers pour la gestion des biens de la Folie : ferme et ventes ; ils portent la même signature que l'acte de baptême. Nous tenons le parrain, mais quel est ce personnage fascinant et quel rapport a-t-il avec le sellier Philippe qui ne sait pas écrire ? Un rapport assez proche pour justifier des libéralités de Jean pour Philippe dans les actes mentionnés.

Fascinant, Jean SECRETAIN l'est par son emploi. Sans confondre le valet de chambre avec un vulgaire laquais, il a pu introduire Racine venu lire Esther aux réunions de Chandénier, toujours ami des artistes dans sa retraite de Sainte-Geneviève. L'officier du duc d'Orléans a fréquenté la cour de Saint-Cloud et ce château dont il ne reste que le plan sur le sol du parc actuel et la maréchale de Clérambault qui n'est autre que la belle-sœur de Chandénier. Mais bien plus, ce Jean est indépendant, tellement indépendant que l'étape suivante se situe à Passavant-la-Rochère dans les Vosges.

En effet, Chandénier, pour ses fidèles serviteurs dont il ne paye pas les gages, souscrit des rentes chez le notaire où est déposé son testament ; sont ainsi récompensés un autre valet de chambre, une fille de charge et... Pierre SECRETAIN, né à Taxat en Bourbonnais, aux fonctions imprécisées. Par des procurations de Pierre à Jean, on découvre qu'ils sont frères et que Pierre, bourgeois de Paris, gère les affaires de Jean à Passavant. Grâce aux publications dont une thèse trouvée aux archives de Vesoul concernant les « gentilhommes verriers » de la Rochère, on peut enfin situer Jean SECRETAIN. Il est mort à Passavant en 1733 âgé de 93 ans, ce qui le met tout à fait contemporain de Philippe mort à

Champdeniers à 96 ans avoués. La moitié de la verrerie lui a été apportée en dot par Antoinette LEFEVRE ; en fait, il s'agissait d'un sac d'embrouilles et de procès où le génie de Jean pouvait s'exercer.

La pièce clef à trouver reste le mariage de Jean qu'il faut situer à Paris vers 1680, d'après les documents de Passavant, un cas aussi désespéré que le mariage de Philippe à Chamdeniers, sans registres paroissiaux mais avec une centaine d'études notariales dont les minutes subsistent.

29 juillet 1680 : Furent présents Jean SECRETAIN, sieur de Lanoyeraye, demeurant à Paris, rue des Rosiers, fils de défunt Barthélémy SECRETAIN, vivant avocat en parlement et de demoiselle Louise ALLIGER, sa femme quand ils vivoient demeurant à Bellenave en Bourbonnais, et... Trouver cela est un « fameux morceau de chance » et c'est signé François et Marie de Rochechouart avant les mariés. Jean n'a aucun parent présent, ni aucun bien mentionné ; une note en marge indue qu'on s'en occupera « incessamment » en que 1 600 livres entreront dans la communauté.

Sommes-nous plus avancés pour Philippe ? Est-il le Philippe, frère de Jean, dont le baptême en 1645 est retrouvé à Bellenaves. L'âge ne colle pas avec les 96 ans annoncés au décès, et surtout le Philippe de Chamdeniers est analphabète.

La solution de l'énigme est aux archives de Niort qui conservent, par miracle, une seule année des minutes du notaire Escotière, fils de Nicolas, le frère de Marie, 1680, et quelques minutes des notaires Braud et Guillemain. Jean est venu à Champdeniers fin 1679 pour les affaires de son maître. Rochechouart est héritier de son fils qui vient d'être tué en Flandre. La maison de la Folie tombe en ruines, aucun fermage n'est perçu depuis des années ; Jean prend un notaire, Braud ; puis, très vite, il en change pour Escotière. Philippe apparaît aussi, s'installe marchand sellier en louant une maison voisine de Jean CHEVALLIER, sellier aussi. Il faut six mois à Jean pour retrouver tous les créanciers récalcitrants et obtenir les jugements : six mois pendant lesquels il signe acte sur acte sans mention de Philippe. Et il repart à Paris... se marier. À désespérer de savoir s'il y a parenté avec Philippe ! Et pourtant, enfin, en août 1680, Philippe encaisse une somme due à Jean, son frère, qui lui a laissé sa procuration dûment signée.

Plus tard, Jean et Pierre reviendront à Champdeniers ; la Folie, devenue propriété de Jean est réparée par des maçons bourbonnais. Par les minutes Guillemain, difficilement consultables, l'origine des trois frères est confirmée, Pierre est l'aîné et Philippe le plus jeune. Est-ce la raison de son illettrisme ?

Après un périple dans les archives de la France, il ne subsiste aucun doute sur les parents de Philippe, venu du centre de la France, comme le disait la tradition familiale mais il reste des zones d'ombre : où sont les actes de mariage et de baptême du premier fils ?

Le mariage de Philippe et Marie se situe entre décembre 1679 et juin 1680. Philippe ne devait pas remplir les conditions de résidence, six mois minimum, draconniennes à l'époque. Comme il n'avait aucun bien, il n'y a pas eu de contrat sans doute, car un testament rédigé par Marie, malade en 1680, donne à son mari tout ce que la coutume lui permet de donner et elle, fille de notaire, elle signe. Dans ce testament, elle fait profession de foi catholique. Sans être surprenant, l'acte laisse perplexe, à se demander s'il n'y a pas une lacune de contrat... et de mariage, catholique du moins. Marie pouvait craindre la mort alors : elle est morte âgée de 77 ans en 1735.

Si on ne trouve pas trace de mariage à Germond ou Champdeniers dont les registres paroissiaux sont bien conservés, la question se pose : « Le mariage était-il protestant ? » et elle reste sans réponse. Certes, les Segretain comme les Escotière ont tous été baptisés catholiques, mais pourquoi cet accueil bienveillant que Philippe a reçu de Jean CHEVALLIER, sellier comme lui ? On ne voit pas, habituellement, un concurrent s'installer dans la maison voisine sans aigreur, or les deux marchands vont collaborer ; et les Chevallier figurent parmi les familles protestantes de Champdeniers. Alors est-ce solidarité de correligionnaires ? Le mariage au temple tournant la difficulté de résidence, le baptême protestant du fils Jean sont acceptables avant la révocation de l'Édit de Nantes. Après, les Chevallier se convertissent et les Segretain retournent à l'église.

On en saurait plus par la lettre de provision d'office du fils Jean devenu notaire : il fallait un certificat de catholicité par baptême ou une enquête si le baptême n'existait pas, et pour cause ! Malheureusement, cette provision est aussi introuvable.

Il reste donc des mystères à éclaircir. La supposée condamnation politique de Philippe est-elle due à des services rendus à Chandénier ? Les Secretain l'ont servi comme Planchet servait d'Artagnan ; quand le seigneur était aux abois, quel a été leur rôle ?

Philippe SEGRETAIN, avec le C changé en G, s'est assagi à Chamdeniers où, de sellier, il est devenu marchand cabaretier, ce qui nourrit son homme et ses enfants : sept des neuf enfants ont atteint la cinquantaine minimum, menaçant d'éparpillement le petit héritage de 3 000 livres si la mère survivant à Philippe n'y avait mis bon ordre. L'aîné établi en notaire a été nettement avantagé. Trois autres garçons ont fait un apprentissage de chirurgien ou de perruquier, leur permettant de se marier, tardivement, grâce à leurs gains et économies. Aucune des filles ne s'est mariée, faute de dot sans doute.

Ce sacrifice a permis de retrouver à Champdeniers le statut social des Secretain de Bellennes, notaires, avocats, lieutenants et procureurs divers dont on peut retrouver la trace au XVI^e siècle ?

Josette BOUGES

MADAME THÉRÈSE NARGEOT NOUS A QUITTÉS LE 6 NOVEMBRE 2023. ELLE AVAIT 91 ANS



A Ménégoite, en mars 2013, M. Gaillard, maire de Ménégoite vient de lui remettre la médaille de la Fédération Française de Généalogie.

Née le 31 mars 1932, elle demeurait à la Robelière de Fomperron, petite commune des Deux-Sèvres dont elle fut maire de 1983 à 2001.

Quatrième adhérente de notre association, elle en fut la trésorière de sa création en 1990 jusqu'en mars 2013, soit pendant 23 années. Elle fut également la trésorière de l'Union Régionale de généalogie du Poitou Charentes pendant plus de vingt ans. Animatrice de la permanence de Parthenay, elle n'a pas hésité à accueillir à son domicile plusieurs personnes en contrats aidés, quand il s'est agi d'encadrer les relevés des registres paroissiaux de Parthenay.

Merci Thérèse pour tout ce que vous avez apporté à notre association.

Nous présentons à sa famille, nos plus sincères condoléances.

S COMME SABOTIERS

Parmi toutes les photos de famille sauvées de la destruction ou retrouvées par d'heureux hasards, j'ai une tendresse particulière pour celle-ci représentant ma grand-mère maternelle, son frère, leurs parents, leur grand-mère et leurs cousins.



Elle a été prise en 1910 ou 1911 à Périgné, berceau de ma famille maternelle depuis plusieurs générations. Elle montre une famille unie, ayant une pose un peu raide et regardant le photographe avec un regard plutôt bienveillant. Paradoxalement, ce sont les enfants qui sont les plus sérieux, les parents ont le regard franc et un sourire discret et la grand-mère a un beau sourire et de la malice plein les yeux. Cette grand-mère aimante, aux dires de ses petits-enfants, aurait pourtant eu toutes les raisons d'être triste. Elle perd son mari en 1901, sa fille meurt en couches en 1908 à la naissance de son septième enfant, né handicapé. Après le décès de sa fille, elle s'occupe des enfants avec l'aînée de la fratrie pendant que leur père travaille, jusqu'à sa mort en 1917.



Les filles et le petit garçon ont mis leurs jolies robes et leurs sabots galoches. Les femmes, quant à elles, ont leur tenue habituelle. Sur toutes les photos, elles sont habillées ainsi : un corsage, une jupe, un tablier, des sabots et une petite coiffe que ma grand-mère appelait « coiffis ». Enfin, le fils et son père, posent avec leurs outils et leur tablier de sabotier. Dans la branche paternelle de ma grand-mère, les hommes sont sabotiers de père en fils sur au moins quatre générations. Le dernier à avoir pratiqué ce métier est mon grand-oncle, jeune garçon sur la photo, né en 1898. En 1940, sur sa fiche matricule, il est maître ouvrier sabotier et je n'ai pas souvenir qu'il ait fait un autre métier. Ma mère nous a emmenées souvent, mes sœurs et moi quand nous étions petites, visiter ce tendre grand-tonton auquel elle était très attachée puisqu'elle avait passé une partie de son enfance chez lui. Si on lui avait posé la question, il nous aurait volontiers raconté son métier, mais à cette époque les enfants ne posaient pas de questions aux grands lorsqu'ils étaient en visite.



Alors, pour en parler, j'emprunte à l'une de mes tantes des extraits d'un texte que j'ai retrouvé dans les papiers de ma mère à son décès, où elle parle des métiers du Périgné de son enfance :

« ...Les sabotiers ? Ils furent nombreux dans le bourg. J'en ai connu trois, dont mon grand-père qui travaillait avec son fils, mon grand-oncle [père des deux petits enfants de la photo], et le père Bersegeais [père de la sage-femme]. Tous ceux-ci travaillaient à la main, à partir de billots de vergne (aulne), de hêtre ou de noyer, dégrossis à la hache et façonnés ensuite à la « tarière », puis à la "cuiller" (de différentes tailles) pour creuser le sabot, qui était terminé intérieurement au "boutoir". Quant à l'extérieur, il était "paré", c'est-à-dire façonné à l'aide du "paroir" (sorte de grand sabre légèrement courbé au tranchant très affilé qui coupait comme un rasoir et servait à galber le sabot). Chez nous, puisque j'habitais alors avec mes grands-parents, on terminait par un grattage minutieux qui rendait le bois bien lisse et on teignait les sabots avec une teinture noire étalée à l'aide d'une patte de lièvre bien sèche. Mais moi, je n'ai pas connu ce début d'ébauche fait à la main car depuis 1923, ce premier travail se faisait à la machine. La forme et le creusage étaient mécaniques, seul le figolage se faisait encore manuellement, avec tous les outils précités. Outre les sabots de bois, mon grand-père et mon oncle faisaient aussi "des sabots couverts", une semelle de bois bien entendu, recouverte d'une coque de cuir vernis, découpée à même une peau de vache, que l'on faisait tremper pour l'assouplir et lui donner la forme voulue. Je me rappelle encore la bonne odeur de bois et de cuir qui emplissait la « boutique » comme on appelait alors l'atelier. »

Sur la photo, mon arrière-grand-père tient dans sa main, le « paroir » dont parle ma tante. Mon grand-oncle, apprenti de son père, est assis sur le banc du sabotier, appelé « banc d'âne » dans les Hauts-de-France, car on y est assis à califourchon. J'ai le souvenir d'avoir entendu lors de discussions familiales que le banc était réalisé par le sabotier pour l'adapter à sa taille, à ses repères pour fabriquer les sabots et à sa main. Effectivement, celui sur lequel est assis mon grand-oncle, qui sur cette photo a environ 12 ans, semble petit pour un adulte. Quant à mon arrière-grand-mère, on distingue dans ses mains ce qui semble être la coque de cuir vernis qui va être fixée sur la semelle de bois.

La photo est prise devant la maison familiale (achetée en 1864). Cette maison est toujours dans la famille, située sur le bord de la nationale qui traverse Périgné. On l'aperçoit sur la carte postale « entrée du bourg », à droite après les arbres. Bien que l'intérieur ait été totalement remanié, à l'extérieur, rien n'a changé. Il y a toujours la porte d'entrée avec ses trois marches, qui à l'époque ouvrait sur la pièce à vivre, et sa fenêtre donnant autrefois sur la « boutique », joli nom que j'ai entendu toute mon enfance donné à l'atelier où se fabriquaient les sabots.

J'emprunte régulièrement cette route et chaque fois que je passe devant la maison, j'ai en tête cette photo, la seule qui réunit trois générations de mes ancêtres, qui montre leur lieu de vie et de travail, fièrement exposé avec les outils et les ébauches de sabots.

Grâce à elle, je sais pourquoi j'aime les photos, car même si elles figent un instant donné, elles racontent tellement de choses. Celle-ci me touche particulièrement car elle m'a permis de raconter un morceau de l'histoire de ma famille, qui sans elle serait restée abstraite, désincarnée et sans âme.

Jacqueline TEXIER
27^e article du ChallengeAZ



W COMME W5HM

who, what, where, when, why, how many ?



Je m'étais engagée à produire, pour le 15 septembre dernière limite, un texte à partir de cette photo parvenue jusqu'à moi avec l'indication « Villeneuve – 1925 ». Je connaissais le village mais ne savais rien des deux personnages que j'observais, en permanence, sans être capable d'en tirer le moindre mot. Le temps passait, l'échéance approchait, je m'énervais. Alors, j'ai dégainé... mon W5HM, soit en bon français, QQQCP¹, une arme redoutable qui permet de rassembler des éléments factuels pour obtenir de l'information objective sur le sujet à traiter. Cernée de tous côtés, Marguerite s'est dévoilée.

C'est bien moi sur la photo. Je reconnais ma chevelure séparée par une raie qui la partage en deux bandeaux, rassemblés sur la nuque en un chignon contenu sous une résille noire. Une coiffure de jeune femme sans histoire, bien à tous les égards et instruite, j'insiste, car grâce à mes parents, propriétaires agriculteurs à

Villeneuve, j'ai fréquenté, très tôt et assidument, l'école de Pioussay dans notre beau département des Deux-Sèvres.

Je reconnais également la robe de taffetas que je porte, noire, avec son col légèrement remontant souligné par un empiècement de dentelle. La couturière de Javarzay me l'a confectionnée lorsqu'il s'est agi de porter le deuil de mon défunt père qui nous a quittés en mai 1911. Quelques mois plus tard, elle m'a servie de robe de mariée. Sur la photo, elle a cinq ou six ans, mais je l'ai passée sans difficulté. Depuis le jour de mon mariage à Pioussay, je n'ai pas rajouté le moindre centimètre à mon tour de taille et j'en suis plutôt fière, enfin, d'une fierté toute relative masquant à peine la déception que je ressens de ne pas être encore mère. Ça se lit sur mon visage. Tout à fait certain de ses œuvres, mon Joseph susurre souvent à mon oreille : je te ferai autant d'enfants que tu le souhaites, peut-être même qu'avec des jumeaux, nous irons jusqu'à dix, pas davantage. Je sais qu'au-delà, tu solliciteras ma pitié et je ne le veux pas. Nous avons atteint la trentaine et moi, plus réaliste que lui, j'y vois comme un pressentiment.

Je suis fière également de la montre en argent que je porte en sautoir autour de mon cou. Il me l'a offerte au temps des fiançailles, pour que j'y lise le temps me séparant de son retour. Joseph y a fait graver mes initiales « MP » entrelacées, pour conserver la trace de ce patronyme que je vais abandonner au profit du « B » pour Billodeau, celui qu'il va me léguer. L'intérieur de la montre porte la date et le lieu de notre mariage : 20 novembre 1911 - Pioussay.

Je suis fière encore du livre que je tiens entre mes mains signifiant pour moi que je sais lire et écrire. Vous pouvez le vérifier : j'ai signé l'acte de mon mariage ainsi que plusieurs autres chez le notaire.

Quand je regarde aujourd'hui cette photo sépia, un peu jaunie, ce n'est plus l'homme près de moi que je vois en premier, mais l'ombre menaçante qui se profile en arrière-plan, sur le mur de notre maison. Derrière l'ombre projetée, j'imagine aisément le prédateur en embuscade, prêt à poser ses pattes griffues sur mon épaule, comme un méchant loup garou soucieux de nous dévorer crus. À l'époque, je n'y ai vu que l'homme, mon homme devant Dieu et les hommes. Inutile de parler de coup de foudre entre nous, mais plutôt d'une longue amitié qui nous a liés l'un à l'autre. Joseph n'a guère eu de peine à me rencontrer, nous sommes nés la même année et nous avons, dès l'enfance, partagé les mêmes

¹ Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

jeux, dans le même quereux². Lorsqu'il part cultiver ses champs, des années plus tard, moi je m'arrange pour visiter l'oncle Pénigaud qui a toujours besoin de mon aide. Joseph et moi nous sommes souvent rencontrés, par hasard. Nous nous sommes cachés, derrière la palisse ou dans une cabane de vigne oubliée. Mes parents, plus complices que dupes, ont fermé les yeux.

La chaleur de cette main toute remplie d'affection, qu'il pose sur mon épaule, suffit à me convaincre de son amour sincère. On ne la voit pas, mais il a remis à son annulaire, l'alliance qui, d'habitude repose dans son écrin. Lorsqu'on est infirmier militaire, brancardier par temps de guerre, l'objet constitue un risque supplémentaire de blessure. Il a d'ailleurs failli se faire arracher le doigt, une vilaine cicatrice témoigne de l'évènement douloureux. L'alliance, n'est sortie que pour les grandes occasions et celle de la photo en est une. Elle ne date pas de 1925 j'en suis certaine, à cause de la moustache et de sa redingote des tranchées, restituée à l'autorité militaire lorsqu'il a été démobilisé. Elle est prise l'été, 1916 ou 1917, je ne sais plus très bien. Mon poilu m'est alors rendu pour quelques jours, juste le temps d'une permission. Je ne suis pas volontaire pour immortaliser l'instant, je trouve la dépense inutile et excessive. Mais Joseph a insisté, prétextant qu'en regardant notre photo lorsqu'il sera dans sa tranchée, il oubliera un peu cette salle guerre qui n'en finit pas de nous séparer. Jamais, en ma présence, il n'a évoqué ni ses peurs ni ses angoisses. Mais, dans ses agitations nocturnes, je perçois ce qui le hante. J'y devine des angoisses refoulées. Certes, en raison de son âge et de sa santé, il n'évolue pas en première ligne, mais il côtoie tant de morts et gueules cassées ! Un temps, Joseph a été réformé, à cause de varices profondes qui provoquent l'œdème de sa jambe droite et handicape la marche. Cela ne l'a pas empêché d'être incorporé, dès le 20 septembre 1914, à la section des infirmiers militaires de Châteauroux et même par la suite, dans un régiment d'artillerie lourde. La guerre ne trie pas ses enfants, elle les broie tous, indifféremment. Il n'a pas été blessé grièvement, enfin de ces blessures brisantes et saignantes ou suintantes qui justifient une pension. Même si l'administration militaire n'a jamais voulu le reconnaître, il a eu ses blessures de guerre, surnoises, dévastatrices sur le long terme. Il sait que la mort, tapie sous l'hypérite, se comporte en traîtresse.

Le photographe est venu à Villeneuve. Joseph a enfilé sa plus belle chemise, l'a boutonnée jusqu'au col. Il a passé sa redingote, chaussé les beaux souliers de son mariage, astiqués depuis la veille. Sous le pantalon noir, je les devine encore plus brillants qu'en novembre 1911. L'homme de l'art a choisi l'emplacement, au pied de l'escalier de pierre qui conduit au grenier, parce que le soleil de 11 heures éclaire idéalement nos visages. Joseph a lissé sa moustache qui constitue pour lui un attribut militaire au même titre que la capote, la gourde et le casque Adrian. Une fois les hostilités terminées, il s'est empressé de la faire disparaître, voulant par ce geste, se défaire de tout ce qu'elle représente pour lui, tout oublier, fuir, jusqu'au moindre souvenir et repartir d'un bon pied. Il est reparti, mais la guerre l'a souvent rattrapé, dans son sommeil. Au fil du temps, ses cauchemars se sont espacés, mais il s'est mis à tousser, par quintes, de plus en plus rapprochées. Joseph sait que le gaz meurtrier trace en lui son sillon redoutable. Son calvaire de dix-huit années s'est achevé le 1er mai 1936 à Villeneuve de Pioussay. Le mien a commencé ce même jour, à cause de la succession et du fait que je ne lui ai pas donné d'enfant. Joseph et moi avons pourtant pris la peine de faire rédiger chez Maître BRUNET, le notaire de Sauzé, une donation entre époux, destinée à se ménager mutuellement l'usufruit de nos biens jusqu'au décès du dernier vivant. Je suis la dernière vivante et nos précautions se sont avérées incapables de garantir la paix familiale. Les chicayas d'héritage ne m'ont pas été épargnées. Ils m'ont épuisée. Il faut dire que la balance successorale regorge de terres et bois taillis, à Pioussay, Hanc et le Theil, la Forêt de Tessé. S'y trouvent aussi rassemblées, deux maisons, la nôtre qui provient de sa famille et que nous avons fait agrandir, plus une autre qui me vient de mon père avec d'autres terres à Villeneuve et Pliboux notamment. Se rajoutent encore à ce patrimoine, les terres dont Joseph a hérité de ses propres parents et qu'il convient de traiter différemment des biens que nous avons acquis durant notre communauté. Il reste surtout un passif à éponger, soit un solde sur l'acquisition d'un dernier lopin de terres ainsi que la dette au Docteur Latour. Il est venu si souvent à Villeneuve qu'au

² Sorte de cour non fermée

moment du décès, nous lui devons encore la somme coquette de 1 205 F. Ma sœur Marie m'a avancé quelques fonds et ma mère a différé les échéances de la rente viagère attachée aux biens légués par mon défunt père. Il me faut tout démêler sans nuire aux intérêts de ma sœur et du frère de Joseph qui malgré sa blessure en settons, sa citation et sa jolie décoration, ne perçoit pas le moindre centime pour une invalidité de guerre reconnue à 50 %.

L'affaire est si pénible à régler que, par amour et par respect pour l'âme généreuse de mon défunt Joseph, j'ai renoncé au bénéfice de la donation entre vifs de février 1922, à mon détriment, mais au profit de Florentin son frère qui vient alors d'acquérir un garage à Royan et peine à honorer ses traites.

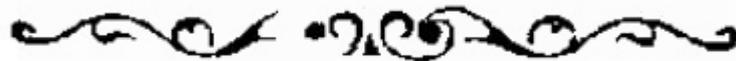
Moi, je n'ai pas besoin de grand-chose. Ma mère vit à Villeneuve, toujours prête à m'exonérer de la fameuse rente, voire à y renoncer. Dans notre condition partagée de veuve d'agriculteur propriétaire à Villeneuve de Pioussay, nous nous entraisons du mieux que nous le pouvons. Mais il y a ma sœur à qui je dois rendre des comptes, par mari interposé. Alors, j'ai conservé notre maison avec l'ouche attenante, soit huit ares environ, ce qui suffit amplement à satisfaire mes besoins alimentaires, surtout que j'y élève une chèvre pour le lait, quatre poules pour les œufs, trois lapins et un cochon. Pour le reste, j'ai confié au notaire le soin d'en finir avec cette affaire et d'apurer tous les comptes.

Je me suis acquittée de la rente viagère, dans les mêmes conditions que ma sœur et sans jamais solliciter sa compassion, jusqu'au décès de ma pauvre mère survenu en février 1943. Concernant Florentin, mon beau-frère, je n'ai pas reçu de sa part le moindre remerciement. Lui et son épouse ne m'ont jamais rendu visite à Villeneuve, ni adressé la plus infime marque de sympathie. Jamais ils ne se sont inquiétés de ma santé. Mais tous deux, curieusement, se sont déplacés pour mes funérailles à Pioussay au milieu des années soixante. Comme si les morts étaient encore capables de réparer les vivants !

Combien de jours, de nuits d'insomnie, d'heures, minutes et secondes pour faire parler cette photographie ? Je demeure incapable d'en faire une évaluation raisonnable. Tout généalogiste averti sait bien que lorsqu'on aime, on ne compte point ! Marguerite Pénigaud en constitue l'exemple parfait.

Danièle BIZET-BILLAUDEAU
28^e article du ChallengeAZ

N. B. - Merci aux auteurs de suggestions qui se reconnaîtront tant sur la moustache que sur la marque d'affection de Joseph, les considérations militaires et la montre en sautoir.



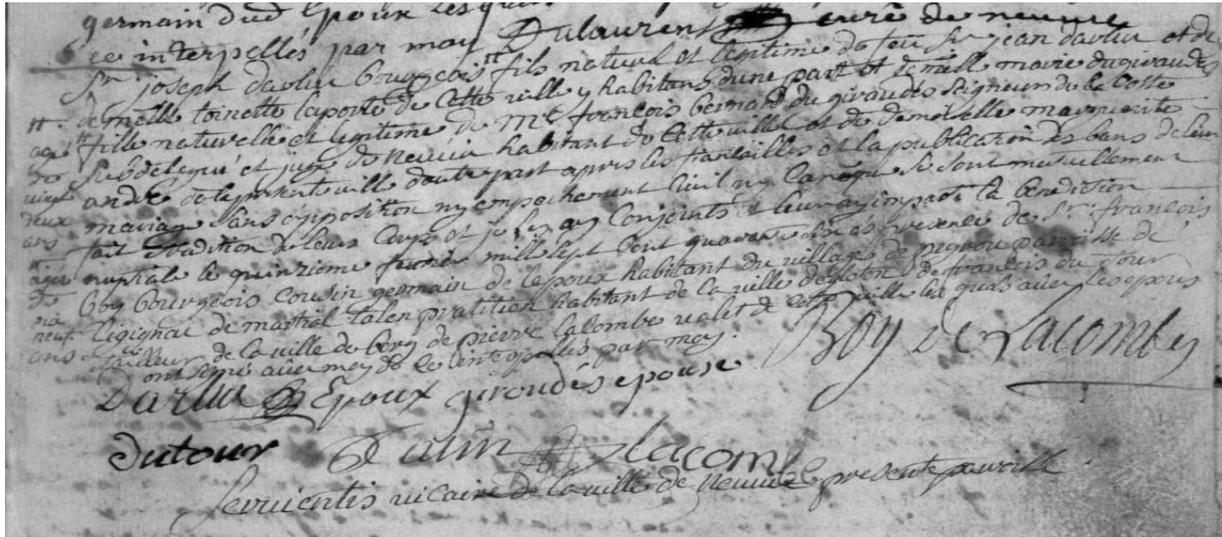
DENIS DARLUC, EX-MOINE BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE SAINT-MAIXENT

À la Révolution française, les moines de l'abbaye de Saint-Maixent doivent quitter leur couvent. La plupart des religieux prêtent le serment à la Constitution Civile du Clergé de 1791. Certains retournent dans leur région d'origine, d'autres préfèrent rester dans le diocèse de Poitiers et s'intègrent au clergé séculier.

Denis DARLUC, secrétaire de chapitre de la communauté, choisit de quitter le clergé régulier et se marie avec Émilie Perside LÉVESQUE appartenant à une famille notable du Saint-Maixentais. Voici le parcours de vie de ce moine qui, à une quarantaine d'années et après avoir renoncé à ses vœux monastiques, s'intègre dans la vie publique de son époque.

Qui est Denis DARLUC ?

Sa famille est originaire de Neuvic actuellement ville de la Corrèze. Le père de Denis, Joseph DARLUC, bourgeois de Neuvic, épouse le 15 février 1746 Marie du GIRAUDS ou GIROUDES, fille de Bernard, seigneur de la Cotte, subdélégué et juge de Neuvic.



Acte de mariage des parents de Denis DARLUC

Denis serait né, en 1755, l'acte de baptême ne se trouve pas dans les registres paroissiaux de la ville de Neuvic. Cette année est absente des registres numérisés.

Son père est décédé le 1^{er} avril 1779 et inhumé le 2 avril dans le cimetière de Neuvic. Il était veuf de Marie de GIRAUDS décédée le 3 juin 1772 et inhumée dans l'église de Neuvic le lendemain, le 4 juin. Dans l'acte de mariage de Denis en l'an II à Saint -Maixent, il est précisé que Joseph DARLUC était ancien procureur fiscal de Neuvic.

On ignore la date d'entrée de Denis dans l'ordre des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et le monastère où il fait ses vœux.

En 1780, il habite Neuvic car il est témoin du mariage de son frère Antoine, veuf de Catherine DUPUY, avec Anne de LALO. Le mariage a été célébré le 24 octobre 1780 à Mauriac, aujourd'hui ville du département du Cantal. L'acte précise parmi les témoins de l'époux « Denis et Germain, frères de l'époux habitant la ville de Neuvic. »³

Il doit être arrivé à l'abbaye de Saint-Maixent l'année 1788. Le 30 mars, il a signé avec les autres moines réunis en chapitre un acte de rétrocession passé devant le notaire CAILLON entre les bénédictins et Joseph GIRAULT de CROZON. Avant, on ne trouve pas mention de lui dans les actes passés par les moines de l'abbaye. Dans les actes de fermage passés par les bénédictins dans les années suivantes, notamment dans un acte du 3 décembre 1789, il signe comme secrétaire du chapitre. Il a plusieurs fonctions, en particulier celle de dresser les procès-verbaux des réunions capitulaires.

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored paper. The signature reads 'Fr. D. Darluc' followed by a flourish and 'Fert. de la Cotte'.

Signature de Denis DARLUC

³ Réf. Archives numérisées des Archives départementales du Cantal.

Le 3 mai 1790, un inventaire est fait chez les bénédictins par les officiers municipaux de la ville de Saint-Maixent accompagnés de Me Bonaventure Charles BRUNEAU, procureur de la commune, assisté de Laurent GIRARD, secrétaire greffier. Lecture leur est faite des lettres patentes du roi données le 26 mars 1790 « *sur ce qui a été décrété par l'Assemblée Nationale, les 20 février et les 19 et 20 mars derniers* ».

Il s'agit de faire représenter tous les registres, les comptes de régie, les arrêter, former un état des revenus et des époques de leurs échéances. Il faut également dresser un état et une description sommaire de l'argenterie, de l'argent monnayé, des effets de sacristie, de la bibliothèque, des livres manuscrits, des médailles, du mobilier le plus précieux, de faire un état des dettes mobilières et immobilières et les titres qui les constatent.

Tous les religieux sont présents puisqu'il leur faut donner leur nom, âge et la fonction qu'ils occupent. Ils doivent aussi préciser s'ils veulent quitter leur monastère ou y rester. Les moines sont au nombre de douze. Il s'agit de Louis RAMBAUD, prieur âgé de 63 ans, Jean Baptiste ARBONNEAU, sous-prieur, 38 ans, Pierre GORRY, « ceigneur ? », 81 ans, Jean-Baptiste MARTINET, 70 ans, Jean-Baptiste LAROCQUE, 58 ans, Bénigne TITAUD, procureur cellérier, 41 ans, Jean CHASTAGNOL, 37 ans, Jean Antoine GLEIZE, sous-cellérier et dépositaire, 38 ans, Charles PETIT, 32 ans, **Denis DARLUC, 34 ans**, Pierre GROS, 29 ans, et Noël Abel PASTURAL, 26 ans.

On procède à l'inventaire, notamment les chambres. Denis DARLUC occupait la chambre numérotée 26, les officiers municipaux et le procureur n'ont trouvé qu'un lit, une table et des meubles à son usage personnel.

On demande aux religieux de s'expliquer sur leurs intentions de sortir de la maison de leur ordre ou d'y rester. Ils ont déclaré ne pouvoir à présent préciser leurs intentions mais se réservaient de le faire par la suite. Ils quittèrent l'abbaye quelque temps après, certains entrèrent dans le clergé séculier du diocèse de Poitiers ou de leur diocèse d'origine et d'autres se marièrent comme Denis DARLUC.

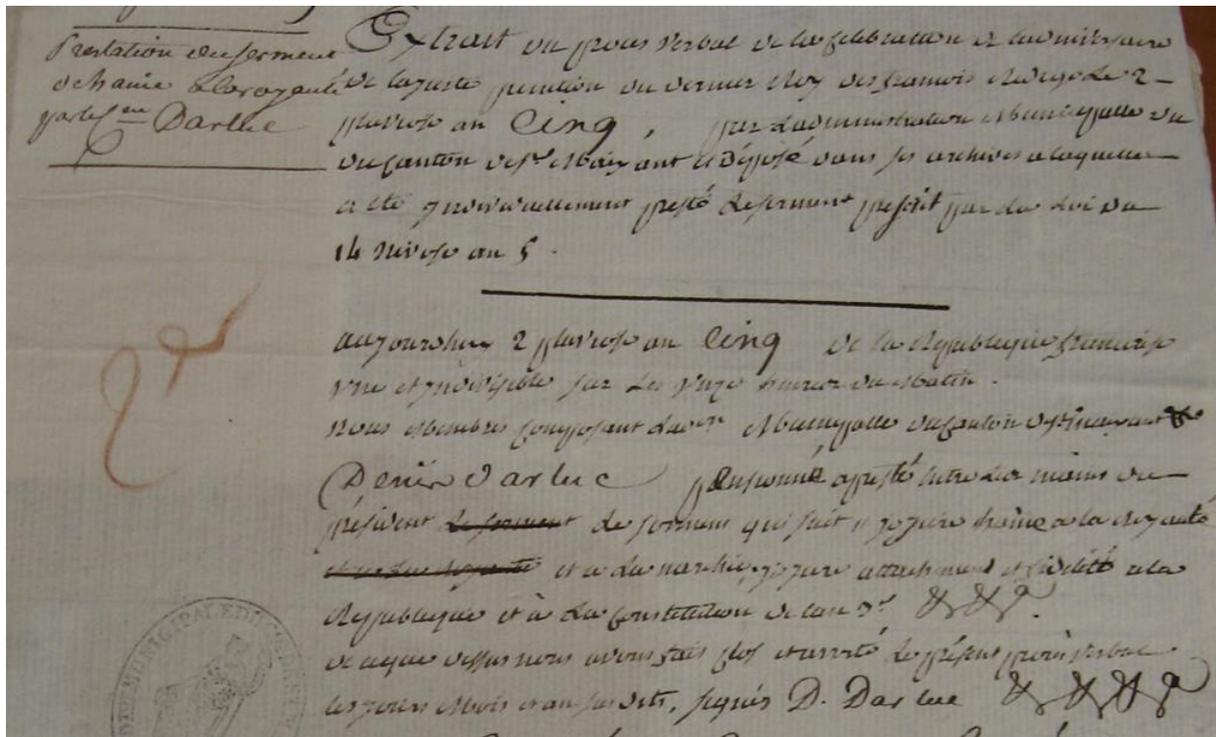
Les 23, 25 et 26 mai 1791 a lieu cette fois le récolement d'inventaire et l'apposition de scellés chez les bénédictins par les autorités municipales de Saint Maixent, le procureur et son secrétaire. Il ne reste plus que cinq moines : Bénigne TITAUD, Jean-Baptiste ARBONNEAU, Antoine GLEIZE, Noël Abel PASTURAL et Jean-Baptiste LAROCQUE. Plus un frère, Jean Amable ROUSSEAU. À nouveau est fait l'inventaire, notamment des chambres et du mobilier. Dans celle de Denis DARLUC, la chambre 26, il n'y a plus rien car certains meubles ont été donnés. Dans la salle de l'infirmerie, il y avait un buffet qu'on lui a donné.⁴

En 1793, Denis est toujours prêtre puisque, le 18 mars, il signe en cette qualité devant le notaire GIRARD un traité avec Louis d'HERVAULT, journalier majeur demeurant à Saint-Maixent. La loi du 25 février 1793 a appelé à marcher pour la défense de la Patrie. Denis DARLUC se fait remplacer par le dit d'HERVAULT qui promet de s'engager à sa place lors de la réquisition et après l'acceptation par le conseil général de la commune. DARLUC versera 300 livres à son remplaçant et il le fera habiller, équiper et armer, selon la manière prescrite par la loi. Les droits de l'acte sont supportés par l'ancien bénédictin.

Denis DARLUC retourne à la vie laïque

Denis DARLUC a donc prêté serment à la constitution civile du clergé et même de haine de la royauté le 2 pluviôse an V.

⁴ Réf. L 2ème supplément V 1 et 2. (Sauf mention contraire, les références viennent des Archives des Deux Sèvres).



Serment de haine à la Royauté de Denis DARLUC

Dans un certificat de résidence du 8 messidor an VI, en présence des administrateurs du canton de Saint-Maixent à savoir Jean MONCLAUD, Charles CANTE, pensionnés, et le notaire JUCHAUD, Denis DARLUC atteste qu'il habite bien « la France depuis le 1^{er} mai 1792, il n'a point émigré et n'a pas été détenu ». Il a précisé être né le 23 mars 1755. Voici sa déclaration :

« Je déclare avoir prêté tous les serments... et notamment celui prescrit par la loi du 14 août 1792 et de n'en avoir rétracté aucun. Je déclare aussi n'avoir recueilli aucune succession directe ou collatérale depuis la suppression de ma ci-devant communauté à Saint Maixent » Signé D. DARLUC.

Suit la description. Il a 43 ans, sa taille est de 5 pieds et 3 pouces, ses cheveux sont gris châtain, sourcils châtain foncé, nez aquilin, bouche petite, menton rond, visage plein et en couleur.

En l'an VII, il perçoit 800 francs de pension au lieu de 900 francs comme pensionnaire âgé de moins de 50 ans. On ignore quelle est la profession de l'ex-moine immédiatement après son départ de l'abbaye. On peut supposer que, comme ancien membre du clergé ayant prêté le serment à la Constitution civile du clergé, il bénéficie d'une pension qui lui permet d'assurer son existence. Il ne dispose d'aucun bien propre sauf le mobilier qui lui a été donné au monastère. Dans un état non daté des prêtres vivant à Saint-Maixent, on a noté qu'il est ex-bénédictin, marié. Il n'est pas du pays et dans la mention concernant le degré de confiance qu'il peut inspirer, on précise qu'il vit tranquille et sans ambition.⁵

Sa pension, en tant qu'ancien ecclésiastique et religieux s'élevait à 267 francs au 1^{er} septembre 1817 comme en témoigne le tableau de la même date qui faisait un relevé général et alphabétique des pensions à charge de l'État. Pensions inscrites au trésor royal pour les pensionnaires domiciliés dans les Deux-Sèvres.⁶ Il signe « pour le secrétaire », le 14 fructidor de l'an III, la délibération de l'administration du district de Saint-Maixent à laquelle ont assisté les administrateurs et le procureur syndic.

⁵ Réf. 1 M 396

⁶ Réf. 1/P.5

Le concierge de la prison a fait une déclaration verbale soutenant qu'il existe un « *complot d'évasion qui doit s'exécuter dans les trois jours* ». L'administration du district constate la vétusté de la maison d'arrêt, des murs et le délabrement des planches. Dans les autres parties du bâtiment, n'a été faite aucune réparation, même partielle, ce qui peut favoriser l'évasion des détenus. Le directoire craint que les évadés ne repartent dans la société et soient ainsi en liberté « *des monstres accoutumés à ne subsister que de crimes et de pillages*. » La décision est prise d'utiliser l'église des Bénédictins, qui offre toutes les dispositions propres à un établissement provisoire. Quelques réparations peu dispendieuses seront faites à l'église. On nommera un concierge chargé de la surveillance des détenus.⁷

Dans un document écrit non signée du 26 novembre 1836, il est dit professeur avant 1791.⁸ Dans ce même document, il est précisé que Denis DARLUC a fourni la note des exercices de la maison depuis le lever du jour jusqu'au coucher. Le texte fait trois pages.

Dans son contrat de mariage du 6 pluviôse de l'an II, il n'est pas précisé la nature de sa profession. Denis épouse donc le 7 pluviôse de l'an II Émilie Perside LÉVESQUE, fille de Jean Louis et Louise Catherine NOSEREAU, une famille de notables de la ville de Saint-Maixent. Un contrat de mariage a été passé devant Me CAILLON, notaire à Saint-Maixent le 6 pluviôse. Denis n'apporte rien mais son épouse est bien dotée par sa famille dont le père est un homme de lois bien en vue dans la ville.⁹

De ce couple naitront à Saint-Maixent le 17 brumaire an IV, Louise Catherine Selma et Jean Louis François DARLUC, né le 22 messidor an VIII et décédé le 6 frimaire an XIII.

Denis DARLUC percepteur à Cherveux et à Saint-Christophe-sur-Roc

Il doit prendre ses fonctions de percepteur dès l'an XII comme l'atteste l'acte de fermage cité plus loin du 13 fructidor de l'an XII. Déjà, dans une lettre adressée au préfet DUPIN le 27 floréal de l'an XII, le ministre des Finances exigeait : « *les percepteurs à vie devront entrer en exercice au 1^{er} vendémiaire an XIII pour pouvoir commencer la perception aussitôt après la remise des rôles* ». Le 29 nivôse de l'an XIII, le ministre de l'Intérieur dans une circulaire explique comment les percepteurs doivent remplir leur rôle. Notamment, il précise qu'une rétribution sera allouée à chaque percepteur, celui-ci devra fournir un cautionnement.

Ce cautionnement en l'an XII, selon les règles en vigueur, est d'un tiers des contributions financières, personnelles, somptuaires, mobilières, portes et fenêtres et patentes. Ce qui laisse deviner que pour être percepteur à vie, il faut avoir des revenus financiers personnels à disposition pour pouvoir fournir le cautionnement. Le mariage avec Émilie Perside LEVESQUE lui a apporté une dot de 8 000 livres et, le 9 prairial de l'an XII, par l'acte de partage entre les membres de la famille LEVESQUE, son épouse a hérité de nombreuses propriétés de son propre père.¹⁰

Dans un document intitulé : « *projet d'arrondissement de perception à vie, notes sur les candidats, proposés pour être nommés percepteurs* » projet présenté au préfet des Deux-Sèvres par le directeur général du département en l'an XII, il y a trois candidats : François MOREAU, Denis DARLUC et François SABOUREAU. Une note souligne que Denis DARLUC est pensionnaire de l'État, père de famille, qu'il a de l'instruction et de la probité.¹¹

Les percepteurs étaient tenus de résider dans l'une des communes de leur arrondissement soit pour éviter des irrégularités dans la perception de l'impôt, soit pour faciliter les poursuites exercées contre les contribuables redevables. Un arrêté du préfet du 10 ventôse an XI relatif à l'adjudication de la

⁷ Réf. L /2ème supplément K-1... archives numérisées des Deux Sèvres.

⁸ Réf. 5 F 68 Notes historiques sur la ville, l'abbaye et les abbés de Saint-Maixent

⁹ Réf. MI EC 165 R et Réf. 3 E 2127 pour l'acte de mariage.

¹⁰ Réf. 1 P 8.

¹¹ Réf. 1 M 443.

perception précise dans l'article 6 que le percepteur résidera dans la commune dont la perception lui aura été adjugée. Le percepteur nommé d'office fera la perception des contributions foncières, personnelles, patentes, portes et fenêtres moyennant la remise de 5 centimes par franc s'il fournit une caution mais, s'il n'en fournit pas, il ne bénéficiera que de 3 centimes par francs.¹² Une note du préfet du 9 octobre 1816 adressée aux sous-préfets rappellera cette règle parfois non respectée.

Pour observer ce principe, le 13 fructidor an XII, devant Me ESQUOT, notaire public en résidence à Cherveux, Louis MASSÉ de Cherveux loue et sous-loue à Denis DARLUC, percepteur de Cherveux et Saint-Christophe-sur-Roc, la moitié d'une maison sise à la Gentillesse de Cherveux et la moitié du jardin, la moitié d'une cour, la cave, la moitié de la grange et la moitié du fenil par-dessus, ainsi que le droit de puisage, le toit à cochons, la moitié de l'évier. Il a la liberté d'utiliser le four du bailleur pour cuire fruits, viande et pâtisserie. Le fermage est d'une durée de 5 ans et le prix de 96 francs par an. Deux témoins sont présents à la signature de l'acte : Pierre BOINOT, cultivateur et Louis GUERRY, garde traversier, tous les deux de Cherveux.

Denis DARLUC a-t-il fait un abus de pouvoir ? Le 19 messidor de l'an XII, le maire de Cherveux envoie une lettre au préfet des Deux-Sèvres. Il l'informe que le percepteur de la commune s'est permis d'afficher son refus « *des paiements des contributions en écu de 3 livres ainsi que les pièces de 24 et 12 sous* » quand ils n'ont pas conservé leurs empreintes bien apparentes des deux côtés. Le préfet admet dans sa réponse qu'il y a bien des difficultés à admettre certaines pièces mais condamne cependant l'affichage. Il ajoute qu'il a envoyé la lettre du maire au magistrat de sûreté pour d'éventuelles poursuites si ce dernier juge bon de les faire. Craignant peut-être que les contribuables n'assurent pas les paiements de leurs contributions, il fait la demande auprès du maire de Cherveux d'un porteur de commandements « *pour faciliter la rentrée des contributions* ». Il propose le sieur GUERRY, garde champêtre. Le préfet s'adresse au maire le 19 janvier 1807 pour admettre qu'il est nécessaire que les percepteurs disposent de porteurs de commandements. Mais il pense qu'il est inutile de les multiplier. Il propose que DARLUC s'associe avec quelques-uns de ses collègues pour former une demande en commun.¹³

Dans un document de la série 1 P 13 de l'inspection générale datant du 1^{er} octobre 1809 sur la situation sur les contributions de recouvrement des contributions directes de l'arrondissement de Niort, une note précise que « *ce percepteur est un de ceux qui se sont constamment distingués par leur activité et leur exactitude.* » Il bénéficie donc d'un jugement favorable, comme la plupart de ses collègues de l'arrondissement. Le seul auquel est reproché sa lenteur dans les versements est DESSAIVRE de Coulon. Le montant de la somme imposée à Cherveux est de 20 451 francs 22, somme échue au premier octobre, 15 338 francs 42. Comme il a déjà été versé au 1^{er} octobre 15 102 francs 38, le retard est donc de 236 francs 04.

Au mariage de sa fille à Cherveux le 30 août 1813, il est précisé qu'il est toujours percepteur de « *l'arrondissement de cette commune.* » En février 1816, on le retrouve toujours percepteur à Cherveux comme en témoigne un récépissé pour versement sur les contributions directes signé de PROUST, receveur particulier de l'arrondissement de Niort. Il a versé la somme de 2 017 francs 50 et en avril il a dû verser la somme de 870 francs 65 pour l'année 1816. Il est remplacé, d'abord par le sieur CORBIN puis, le 25 avril 1816, par DEVASSELOT, CORBIN étant démissionnaire.¹⁴

Denis DARLUC gère les affaires d'autrui.

Le 21 pluviôse de l'an III, il est fondé de pouvoir de Marguerite Esther CHASSELOUP, veuve et donataire de Pierre ORRI (ORRY), lieutenant de cavalerie. Il vend à François LAINÉ, imprimeur à Saint-Maixent,

¹² 11. Réf. 8 PER .159/ 3

¹³ Réf.1 M 56

¹⁴ Réf. E dépôt 145-3 G-1 et 1 M 443

une maison, ses dépendances et une grange. Le tout est situé au dit Saint-Maixent. Le prix de vente est de 6 200 livres. La vente a été faite devant Me GIRARD. Le 10 frimaire de l'an III, la citoyenne CHASSELOUP, avait « *constitué* » Denis DARLUC pour son procureur général par acte notarié passé devant Me BAUDIN et Me BERNIER, notaires à Niort. DARLUC avait signé l'acte « *pour acceptation* ».

Le 30 novembre 1822, chargé des ordres par sa fille, Louise Selma, veuve de Louis BOURSIER, il achète pour elle demeurant avec son père à Saint-Maixent une pièce de pré sise à Saivres, dans la prairie de Beauvais près du pont de Beauregard. La vente est faite par Jeanne SÉNÉCHAUD, propriétaire demeurant à Saint-Maixent et divorcée de Jean René GIRAULT. Denis DARLUC déclare bien connaître le bien vendu. Le prix de vente est de 4 500 francs. Acte passe devant PRÊLE-DUPLESSIS.¹⁵

Il habite toujours à Cherveux comme en témoigne, l'acte de naissance de François Auguste BOURSIER, son petit-fils, dont il fait la déclaration le 28 juin 1819. Le père de l'enfant est décédé dans la commune de Souché le 10 mai 1819. La mère de l'enfant est revenue habiter chez sa famille. Le 28 octobre 1819, il vient faire la déclaration de succession de son gendre, « *faisant pour Louise Selva DARLUC, sa fille, tutrice légale de Denis Léon et François Auguste BOURSIER, ses deux enfants mineurs* ». Il est échu à Louise Selma la moitié des meubles et effets d'une valeur de 800 francs.

Retour à Saint-Maixent, DARLUC citoyen et électeur

On retrouve Denis DARLUC ensuite à Saint-Maixent comme propriétaire. Le 2 avril 1825, le comité cantonal du monument de Quiberon envoie au président de la commission départementale des Deux-Sèvres la liste arrêtée des souscripteurs. Le total des offrandes se monte à 371 francs 50 centimes pour le canton de Saint-Maixent. Denis DARLUC a donné 1 franc 50 centimes et est membre du conseil municipal. Parmi les généreux donateurs, on trouve GIRAULT de CROUZON le maire (10 francs), CHEBROU de l'ESPINASSE, chef du dépôt royal d'étalons (16 francs 50) et JANVRE de BERNAY, chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis (30 francs).¹⁶

Remarques : Ce monument a été érigé, à Quiberon en l'honneur des victimes du débarquement des émigrés, rejoints par de nombreux chouans et transportés par les Anglais. Ce débarquement qui était une tentative pour mettre fin à la Révolution française fut un échec et se solda par de nombreux morts, notamment du côté des émigrés.

Denis DARLUC a été membre du conseil municipal de Saint-Maixent. Ainsi, il est présent le 19 janvier 1826 à la séance qui se déroule à propos de la concession aux dames religieuses du Saint-Enfant-Jésus du couvent des Capucins, bâtiments et dépendances. Le conseil municipal est composé du maire CHAUDREAU et des citoyens suivants : TEXIER, (l'aîné), AVRAIN, CHAMPANOIS, DEVILLIERS, AUGIER, LAMOUREAUX, ANGEVIN, DUPLESSIS, DEMANBUC, DARLUC, LELONG, ARDY et PROUST.¹⁷

Du 25 décembre 1825 au 2 août 1828, il a été régulièrement présent aux séances du conseil municipal, convoquées par le maire.¹⁸

Avant 1830, le cens est fixé à 300 francs pour être électeur et à 1 000 francs pour être éligible. Denis DARLUC n'est sur aucune liste générale du jury des élections. À partir du 19 avril 1831, le cens est abaissé à 200 francs pour être électeur et à 500 francs pour être éligible. Il lui faudra attendre les années suivantes pour être électeur. Et en effet, aux élections municipales de 1837, il est inscrit à Saint-Maixent dans la 3^e section appelée section de l'Horloge sous le numéro d'ordre 21.¹⁹

¹⁵ Réf. 3 E 4851

¹⁶ Réf 1 M 504.

¹⁷ Réf série 2 O

¹⁸ Informations données par Monsieur Hubert CARTIER, chercheur sur Saint-Maixent.

¹⁹ Réf. M 803. série Élections

Le 6 juin 1835 à 9 heures du matin, suite à la circulaire du préfet des Deux Sèvres du 23 mai du même mois, se tient l'assemblée cantonale de Saint-Maixent, composée des maires et des percepteurs, sauf ceux de François et de Chavagné. Son but est de réviser la liste générale du jury pour 1836. Certains électeurs sont retirés de la liste mais des nouveaux font leur entrée.

Pour le premier canton, Denis DARLUC, nouvel inscrit, propriétaire à Saint-Maixent, paie ses contributions à Saint-Maixent, soit 25 francs 58 centimes de contribution foncière, 12 francs 59 pour les portes et fenêtres, 16 francs 06 ... mobilière. À Nanteuil, pour la contribution, il est imposé à 108 francs 52, 12 francs 59 pour les portes et fenêtres et 16 francs 06 pour la ...mobilière. À Azay-le-Brûlé, la valeur de sa contribution foncière est de 121 francs 49, 12 francs 59 pour les portes et fenêtres et 16 francs 06 pour ... mobilière. Le total d'imposition est de 284 francs 24.

Un arrêté du préfet entérine les nouvelles nominations. Outre Denis DARLUC, on trouve les noms de DELESPAYE de SAINT-GÉNÉROUX, propriétaire, Pierre MOUSSAULT, orfèvre, et François PALUSTRE, capitaine du 5^e régiment de ligne exerçant son droit politique à Saivres. Denis DARLUC est aussi inscrit sur la liste des électeurs de Saivres pour l'année 1836. Il porte le numéro 66 et la somme portée sur le rôle est de 54 francs 34.²⁰

Sur la liste des électeurs communaux de Cherveux pour 1836, Denis DARLUC a le numéro 118, il est propriétaire mais habite Saint-Maixent. Il paie 17 francs 68 centimes de contributions. Liste établie le 7 janvier 1836.²¹ Par comparaison avec certains contribuables, on voit que Denis DARLUC est peu imposé. Ainsi Charles AVICE de la CARTE, propriétaire à Cherveux paie 100 francs 87 centimes, Me GAROTEAU, notaire demeurant à Champdeniers est imposé à 250 francs 80 centimes et le moins imposé avec 16 francs 24 centimes est François VEILLAIRE, bordier à Cherveux. Le desservant de Cherveux, André DAIN, est imposé pour sa part à 34 francs 32 centimes.

En 1837, pour les élections communales qui devaient remplacer les six conseillers sortants, il était inscrit et a voté sous le numéro 113.

La famille DARLUC

Sa fille Louise Catherine épousait à Cherveux le 30 août 1813 Jacques Louis BOURSIER. Un contrat de mariage a été passé chez Me GIBAULT le 6 août 1813.²² Ce contrat, par ses clauses, permet d'évaluer l'aisance financière des époux Darluc.

Dans l'acte de mariage, les parents DARLUC dotaient leur fille de la rente de 400 francs, exempts de contributions et autres charges qu'ils paieront à chaque fête de Saint-Michel, à commencer par l'année 1814. Cette rente est signée sur une métairie appartenant à Émilie LÉVESQUE, épouse DARLUC, située à la Faye commune de Nanteuil.

Plus une somme de 200 francs par année à prendre sur le produit de la perception des contributions. Denis DARLUC s'engage à payer cette somme à la Saint-Michel à partir de l'année 1814 jusqu'à son décès. Après ce décès, la dame DARLUC, son épouse ne sera pas tenue de payer la susdite somme. Dans le cas où le sieur DARLUC serait privé de la perception des contributions, les époux DARLUC seront déchargés de la somme.

Plus une valeur de 2 000 francs en meubles, effets et argent que les époux DARLUC donneront à leur fille à leur volonté et sur la demande faite après la célébration du mariage. La valeur des meubles et effets sera fixée « *de gré à gré entre les parties* ». Cette dot entrera dans la communauté BOURSIER-DARLUC.

²⁰ Réf 3 M 84. Élections.

²¹ Réf. Série M

²² Réf 3 E 4828

Le 6 août 1813 devant le notaire GIBault, Denis DARLUC a fait un testament en faveur de son épouse. Il lui lègue ses biens immeubles, effets, et tous ses droits mobiliers... S'il n'y a aucun héritier direct à son décès, le testateur veut que sa dite épouse soit sa légataire universelle, à charge par elle de faire payer à ses héritiers directs une somme de 9 000 francs, libre de toutes charges de la communauté qui existe entre elle et son époux. Le même jour, Émilie Perside LÉVESQUE fait son testament en faveur de son mari aux mêmes conditions. ²³

Denis DARLUC est décédé à Saint-Maixent, le 14 juillet 1840, la cérémonie religieuse a eu lieu le 16 juillet, en présence de François LÉVESQUE, docteur en médecine et Antoine RICHARD. Le 1^{er} décembre 1840, Louise Selma DARLUC, sa fille, vient faire la déclaration de succession de son père. Il lui est échu les meubles pour une valeur de 800 francs et les immeubles suivants :

à Saint-Maixent :

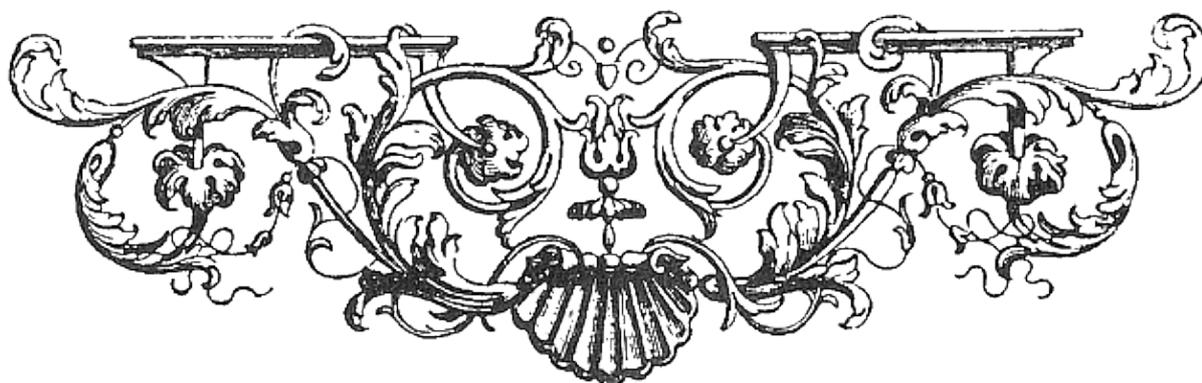
- 22 ares de jardin, situés au Malaquais. Évalués à 36 francs à Cherveux :
- 105 ares en prés, bois, pâtis, situés à la Pingaudière. Évalués à 100 francs à Nanteuil :
- 76 ares de labour aux Bouillons. Évalués à 25 francs 50.
- 45 ares au même lieu, estimés à 25 francs.
- 15 ares de labour au Champ Paillé, estimés à 8 francs.
- 32 ares de bois à la Chapelle Laraie, estimés à 9 francs.
- 1/3 de 9 ares à l'Homme au Bois de Faye en indivision avec M. MAURIAUD et plusieurs autres, estimés à 50 centimes.

à Sainte-Éanne :

- 15 ares de labour à la Plaine de la Forêt, estimés à 8 francs. ²⁴

Tous ces biens et propriétés vont revenir à Louise Selma car, le 21 décembre 1840, la veuve de Denis DARLUC demeurant rue de la Calabre à Saint-Maixent, par acte notarié passé devant PRESLE-DUPLESSIS, a déclaré renoncer à tous dons, autres avantages et testaments faits à son profit par son défunt mari. Elle renonce même au douaire que pouvait lui donner sur ses biens immeubles l'ancienne coutume du Poitou, sous le régime de laquelle elle s'est mariée. ²⁵

Marc BOUCHET



²³ Réf. Notaire GIBault, notaire à Saint-Maixent.

²⁴ Réf. 3 Q 20/113. Bureau de Saint- Maixent

²⁵ Réf E 4870

LA VIE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

(2^e semestre 2023 et 1^{er} semestre 2024)

Nous sommes allés très souvent à la rencontre du public durant cette « année scolaire » 2023-2024.

Les dépouillements aux AD

L'équipe de dépouillement des notaires est présente tous les vendredis aux Archives départementales. Elle s'est étoffée et roule désormais à plein régime. Grâce à elle, de nombreux contrats de mariage rejoignent les actes de baptême ou naissance, mariage, sépulture ou décès sur notre base de données. De ce fait, en 2023, c'est exactement 61 844 actes (plus que les 46 822 actes de 2022) qui ont été ajoutés sur notre site, grâce à l'assiduité des bénévoles. Si vous êtes intéressés par cette activité à faire en salle des AD ou à la maison, n'hésitez pas à nous contacter via mail genea79@orange.fr.



Dépouillement aux AD

Les séances d'initiation

Elles sont réalisées en partenariat avec les Archives départementales :

Quatre séances ont été réalisées au 2^e semestre 2023 :

- Le 14 septembre à Moncoutant avec 9 participants, séance animée par Serge
- Le 18 octobre à Chauray avec 21 participants, animée par Danièle, Monique ainsi que Françoise et Gérard (pour qui c'était leur première animation)
- Le 6 novembre à Pougne-Hérison avec 13 participants, animée par Raymond et Serge
- Et le 25 novembre aux Archives départementales des Deux-Sèvres avec 16 participants, animée par Danièle, Monique et Liliane (pour qui c'était sa première animation).



à Chauray



à Pougne-Hérison

Trois séances d'initiation ont eu lieu début 2024 :

- Le 30 janvier à la médiathèque de Saint-Maixent avec 17 participants animée par Raymond et Monique.
- Le 6 février dans les locaux de la MAAF, séance réservée aux retraités de la MAAF, avec 15 participants, animée par Gérard, Françoise, Monique.
- Le 25 mars 2024 au CSC de Bressuire.



à la MAAF



à Saint-Maixent

Et bien sûr, toutes ces séances étaient également animées par Laurent Delenne des Archives départementales dans le cadre du partenariat avec les AD.

Les sorties généalogiques, historiques...

Le Cercle était présent aux manifestations suivantes :

- Le 2 septembre, Serge avec des adhérents, à Helloasso à Parthenay
- Le 3 septembre, Danièle, Jacqueline et Sylviane à la fête du pain à la ferme de Chey à Niort
- Le 4 septembre, Monique et Serge, à la journée Généalogique à Buxerolles
- Le 9 septembre, Xavier, au Forum des associations Leclerc à Thouars
- Le 17 septembre, Jacqueline et Liliane, aux Journées du patrimoine aux Archives Départementales des Deux-Sèvres
- Les 30 septembre/1er octobre, Gérard, Claude et Monique, au salon de la généalogie AGC de Gensac en Charente
- Le 1er octobre, Raymond, Sylvie et Anne-Marie à la Journée de l'Histoire à Thouars organisée par la Fédération des Sociétés Savantes.
- Anne-Marie et Monique ont assisté le 21 octobre à la conférence animée par Damien Cocard à Saint-Martin-de-Sanzay sur les Orfèvres de Thouars.
- Les 21 et 22 octobre, Serge, Jean-Philippe et Monique aux journées du Cercle Généalogique Poitevin à Montamisé dans la Vienne
- Le 4 décembre 2023, Laurence et Serge ont animé une séance sur le thème de la généalogie auprès de l'union locale des retraités CFDT de Cerizay
- Le 5 février 2024, Serge et Jacqueline ont refait la même intervention auprès de l'union locale des retraités CFDT de Bressuire
- Les 14, 15 et 16 mars 2024, Monique a représenté le Cercle au Salon de la généalogie de Paris.



Gérard, Claude et Monique, au salon de la généalogie AGC de Gensac en Charente



Monique et Serge, à la journée Généalogique à Buxerolles



Serge et Jacqueline intervention auprès des retraités CFDT de Bressuire



Jean-Philippe et Monique aux journées du Cercle Généalogique Poitevin



Danièle, Jacqueline et Sylviane à la fête du pain à la ferme de Chey à Niort

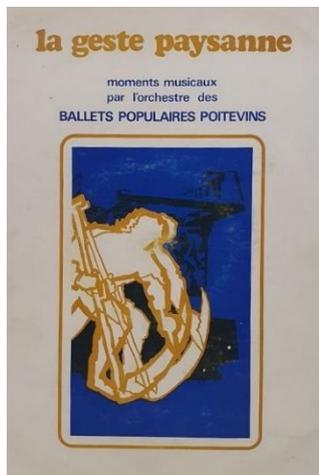


Laurence et Serge auprès des retraités CFDT de Cerizay

Le Cercle a également participé, de façon indirecte, à la Semaine de la généalogie du 25 au 30 septembre sur le thème : « les archives militaires », semaine organisée sur la chaîne YouTube de la FFG. Une Fan-zone était organisée dans les locaux de la FFG le lundi 25 septembre, tenue par Jocelyne CHEVALLIER pour le Poitou-Charentes-Vendée. Monique s'est tenue à sa disposition ce jour-là au cas où des questions lui auraient été posées sur les Deux-Sèvres.

Une conférence

Marguerite Morisson, ancienne présidente du Cercle, a fait une conférence le 10 octobre 2023 aux Archives départementales sur « La geste paysanne », spectacle son et lumière des années 1970 à Verruyes avec une « causerie » à partir d'un film retraçant la genèse de ce spectacle. Cette conférence a remporté un vif succès, salle comble, et a été suivie d'échanges très intéressants.



Les lectures généalogiques

Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres a à nouveau participé en 2023 aux animations Terre de lecture(s) initiées par la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres. Le thème retenu cette année était « Généalogie et Histoire ». Le Cercle a sélectionné 9 textes de blog racontant des vies de quelques-uns de nos ancêtres qui ont été confrontés à la grande Histoire. Deux comédiennes de la compagnie Champ de Lunes ont lu une sélection de « textes généalogiques » sélectionnés par le Cercle sur le thème « Généalogie et Histoire », dans quatre bibliothèques :

- Le 17 octobre à Beauvoir-sur-Niort, textes introduits par Céline, Liliane et Jacqueline, avec vingt participants
- Le 20 octobre à Saint-Aubin-le-Cloud, textes introduits par Raymond, Sylvie, et Laurence, avec une douzaine de participants
- Le 21 octobre à Saint-Pardoux, textes introduits par Serge et Anne-Marie, avec vingt participants
- Le 18 novembre à Saint-Loup-Lamairé, textes introduits par Laurence et Christian, avec vingt participants.

Les lectures de textes faites par la compagnie Champ de Lunes ont été filmées : le Cercle généalogique des Deux-Sèvres partage ces lectures de textes sur la chaîne YouTube qui a été créée en février 2023. Les films réalisés par Anne à Saint-Aubin-le-Cloud ont été découpés en 9 parties correspondant à chaque texte.



à Beauvoir-sur-Niort

Des rencontres avec les adhérents

Comme l'année précédente, en janvier 2024, nous sommes allés à la rencontre de nos dépouilleurs et adhérents sur Niort, sur Parthenay et sur Thouars dans le but de montrer les richesses de notre site et aussi de déguster une galette.



à Niort



à Thouars



Nicole Bonneau



à Parthenay

À Niort, cela a été aussi l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé pour le Cercle ces trente dernières années par Nicole BONNEAU qui a quitté le Conseil d'Administration du Cercle lors de l'Assemblée générale 2023 et de lui rendre hommage en lui offrant un bouquet de fleurs bien mérité. Merci à elle.

Monique BUREAU

LA BACHELERIE DE MELLE

Des trois églises romanes de Melle, j'ai une tendresse particulière pour Saint-Pierre dont j'ai déjà parlé dans un article sur ses tombes carolingiennes. Construite un peu à l'écart du centre, elle est moins connue que Saint-Hilaire et Saint-Savinien, situées au cœur de la ville, l'une en contrebas et l'autre en hauteur de la route qui traverse Melle. Il faut faire l'effort d'aller la chercher et souvent le visiteur pressé ne prend pas le temps de la visiter.



Plus simple, plus discrète, elle est cependant fort intéressante, notamment pour son chevet et ses chapiteaux. Outre les tombes carolingiennes et les plates tombes, on trouve à l'intérieur, sur le mur face à l'entrée de la porte latérale (la seule habituellement ouverte), deux curieuses plaques en marbre noir. La première a été apposée par le Bachelier de l'année 1809, Jacques-René-Marie Aymé (1^{er} chambellan de Murat, Roi de Naples) en signe de sa reconnaissance et de celle de ses concitoyens au fondateur de cette fête après avoir « restauré et décoré l'église de Saint-Pierre, embelli les alentours, restauré le tombeau du fondateur et consacré les 14 vers latins » qui sont gravés sur la seconde plaque qui ferme le tombeau.



Voici la traduction la plus littérale possible de ces vers, donnée par Émilien Traver, historien local :



Celui qui est enseveli dans ce tombeau sous cette pierre blanche, n'est pas mort tout entier, bien qu'après son trépas, n'étant pas marié, il n'est laissé à Melle aucun descendant et que son nom n'ait pas été conservé. Grâce à la fête qu'il a fondée par sa libéralité, son souvenir vivra éternellement. Au printemps nouveau, toutes les fois que, suivant la coutume des ancêtres, les jeunes gens non mariés iront dans le pré légué par lui procéder à la désignation du roi, après avoir offert trois fois la branche de saule, et toutes les fois que la jeune fille choisie pour reine ira présider à la fête, au milieu des danses, conduisant ses compagnes, nous viendrons à ce tombeau, chantant d'une voix reconnaissante :
« Salut, ô dispensateur de gâité, ô créateur et soutien de nos divertissements, salut encore une fois ! Tant que les hommes aimeront le vin ; la jeunesse, la danse ; les citoyens, leur patrie ; la mère, ses enfants, toujours tes bienfaits seront célébrés pieusement à Melle. »

Une autre traduction, plus libre et plus lyrique de ces vers, a été donnée par le baron Aymé de la Chevrelière et reprise par Edouard Lacuve, écrivain-imprimeur mellois, « qui sous sa forme légèrement enjouée n'en donne pas moins toute la substance »

*Comment t'appelles-tu, toi qui sous l'œil de Dieu,
O mort mystérieux reposes dans ce lieu ?
Tu nous caches ton nom, mais tu vivras quand même.
Le Mellois se souvient de l'inconnu qui l'aime.*

*Imitant les aïeux, le doux printemps venu
Les jeunes bacheliers au cœur simple, ingénu
Vers le pré verdoyant s'en iront le dimanche
Pour y sacrer celui que le choix de la branche
Par trois fois acceptée aura fait souverain...
Souffle de royauté qui s'éteindra demain !
La jeune reine, avec les vierges de son âge
Viendra danser aussi sous le naissant feuillage ;
Et nous, reconnaissants, du plus pur de nos cœurs,
Sur tes restes aimés viendrons jeter des fleurs,
Te disant : sois béni, toi, qui fis cette joie
Et ces chastes bonheurs où notre âme se noie !
Salut ! dispensateur des rires et des jeux ;
Salut ! Dieu protecteur des pauvres amoureux...
Tant que les jeunes gens souriront à la danse
Et que le bruit des verres y battra la cadence,
Tant que les citoyens aimeront leur pays
Et que la mère aura de l'amour pour son fils,
Melle se souvenant de ta munificence
Unira ta louange à sa reconnaissance.*

La note explicative mise à disposition dans l'église précise : « Issue de tradition d'origine païenne, la Bachelerie est la fête des jeunes gens et célèbre le printemps. À Melle, elle a été fondée au Moyen-Âge par un seigneur célibataire qui possédait de grands biens. L'essentiel des réjouissances a lieu le lundi de Pâques au pré Bachelier, don du fondateur, et le week-end de la Pentecôte sur la place de l'église.

Le sarcophage du XIII^e siècle aurait contenu les ossements du fondateur, transportés à l'intérieur de l'église en 1809 par Jacques-René-Marie Aymé. »

La Bachelerie ou Bachellerie, les deux orthographes sont acceptées (Melle ayant toujours conservé l'ancienne orthographe Bachelerie) est donc une antique fête locale exaltant le printemps et la jeunesse. Il se dit qu'un Bachelier était alors un jeune homme à marier tout comme le « Bachelor » anglais, similitude qu'expliquerait l'histoire du Poitou.

Le fondateur de cette fête, inconnu, donna au prieuré de Saint-Pierre un vaste pré, situé au bord de la Béronne, à condition qu'une partie du revenu soit laissée au Capitaine-Bachelier, initialement appelé Roi-Bachelier, pour subvenir aux frais de la fête. Le Capitaine-Bachelier devait impérativement être mellois.

Les rites anciens de cette fête sont indiqués dans une ordonnance de police du 27 avril 1771, selon de nombreuses règles très strictes, qui se sont assouplies au fil du temps. Un arrêté municipal (de 12 articles), du 6 mars 1856 précise les nouvelles modalités de la fête et la reprise en mains par le Corps Municipal auquel le Capitaine-Bachelier devra rendre des comptes.

Voici ce que dit Émilien Traver dans les années 1930.

La Bachelerie et le symbole de la branche

Bachelier, dans notre vieux langage, signifie célibataire. Les Bacheleries ou fêtes de jeunes gens étaient nombreuses autrefois dans nos provinces de l'ouest. Dans son célèbre Mémoire adressé en l'an XII au ministère de l'Intérieur, le préfet Dupin signale qu'il en existait au moins trois dans les Deux-Sèvres avant 1789. La Bachelerie de Melle est la seule qui ait survécu. L'origine de cette fête n'est pas connue. Sa fondation remonte probablement au XII^{ème} siècle. De celui qui l'institua, disparu sans laisser de

nom, on sait seulement qu'il mourut vieux garçon, en léguant au prieur de Saint-Pierre un pré dont une partie du revenu devait servir à payer ses frais de la fête.

En raison même de cette antiquité, on peut penser que le caractère et l'ordre des réjouissances subirent au cours des âges bien des variations. Si les rites, surtout dans la partie religieuse, en furent gravement modifiés pendant la Révolution, du moins la Bachelerie ne disparut-elle jamais complètement. Depuis 1808, les Capitaines-bacheliers observèrent à peu près les usages établis par M. Jacques-René-Marie Aymé. Dans les dernières années qui précédèrent la guerre de 1914, la jeunesse melloise paraissait cependant se désintéresser de sa fête séculaire. La tradition en fut rétablie en 1920 et jusqu'en 1931, la Bachelerie a été célébrée avec allégresse.

Nous indiquons ci-après de quelle manière se déroulent, « de nos jours » les fêtes de la Bachelerie d'après ce que nous avons vu ou entendu rapporter depuis le commencement du siècle :

Le lundi de Pâques, les jeunes gens de la ville, accompagnés de la municipalité se rendent au Pré Bachelier, situé à un kilomètre environ de la ville. Là, le Capitaine-bachelier de l'année précédente présente trois fois à ses camarades un rameau de saule pris au bord de la rivière. Celui qui veut, après lui, assumer ce rôle, prend le rameau, le casse par le milieu et pique l'un des morceaux en terre en signe de sa prise de possession du pré. Il revient alors à Melle, en tête de la foule, portant une autre branche enrubannée, symbole de la perpétuité de la fête.

De Pâques à la Pentecôte, le Capitaine-bachelier a la jouissance du pâcage dans le Pré Bachelier et, à ce titre, il perçoit une redevance sur les bestiaux qui y sont conduits. Dans le même temps, il choisit la Reine-bachelière et désigne les camarades qui seront ses commissaires et qui l'assisteront pendant les fêtes. La bachelière, de son côté, invite ses compagnes.

Le matin de la Pentecôte, le Capitaine-bachelier se rend avec son cortège à l'Eglise Saint-Pierre où il fait dire une messe à l'intention du fondateur. Il offre un pain béni à l'assistance. La Bachelière quête, au bras du maire, pour les pauvres de la ville. Les jeunes filles déposent une couronne de fleurs sur le tombeau du fondateur. Après la messe, la foule se rend au Pré Bachelier où les jeunes gens et les jeunes filles inaugurent les réjouissances de ces deux jours en dansant sur l'herbe le quadrille.

Le dimanche et le lundi au soir, le Bachelier offre deux bals. Celui du dimanche est marqué par la présentation de la corbeille. A minuit, le Bachelier lit à la Bachelière, un compliment après lequel il lui remet la corbeille des cadeaux offerts par la municipalité, par le Bachelier et par différentes autres personnalités. Dans la corbeille se trouve toujours une ceinture, en ruban de soie blanche, que la Bachelière portera au bal le lendemain. Le lendemain soir, à la même heure, les autorités de la ville font leur entrée au bal et dansent avec la Bachelerie le quadrille officiel.

Signification du symbole de la branche dans la Bachelerie :

« ...La branche était plantée en terre en signe de prise de possession de la jouissance du pré par le Capitaine-bachelier ».

Prendre une branche et la piquer dans le sol était donc autrefois une marque d'appropriation de la jouissance d'un terrain ».

« ... J'ai vu, dans de vieilles minutes de notaires de la région, beaucoup de prises de possessions de prieurés ; il est généralement indiqué dans ces actes que le nouveau bénéficiaire va dans le jardin et rompt des branches d'arbres à fruits ; c'était là encore une manifestation du droit de jouissance. »

À ma connaissance, la dernière fête de la Bachelerie a eu lieu le 8 avril 1972. Après des années d'interruption, elle a été remise au goût du jour de 1970 à 1972. J'ai gardé le souvenir de jeunes gens qui apprenaient le quadrille officiel sous la houlette d'une vieille dame qui battait la mesure avec sa canne.

J'ai aussi le souvenir de la messe dans l'église Saint-Pierre, du pain béni distribué dans l'église, de la quête, de la couronne de fleurs et de la fête dans les rues de Melle pendant deux jours, telle que la raconte Émilien Traver.

Le journal *Le Mellois* a publié un article en avril 1972 :

C'est notre jeune et aimable compatriote Mr C.M., qui en cassant la branche lundi a revendiqué le titre de Capitaine-Bachelier pour 1972, titre qui lui a été décerné par Monsieur le Maire, seul habilité à le faire. Le Bachelier proclamé lundi appartient à une ancienne lignée melloise qui a connu notre coutume locale bien avant les innovations de 1970.

*Le Mellois rappelle : « Il se fait, tous les ans, une réjouissance, ès-jours de la Pentecôte, qu'on appelle la Bachelerie, en reconnaissance d'un vieux garçon qui a donné la première herbe d'un pré aux garçons de Melle, à condition qu'ils y danseroient en sa mémoire et feroient tous les ans des réjouissances ; autrefois elles étoient de recommandation. » **

Quant au Pré Bachelier, au cours des années 1970, les élèves du collège voisin, dont je faisais partie, allaient y faire les cours de gymnastique dès les beaux jours. Le seigneur inconnu, fondateur de la Bachelerie, aurait-il apprécié ce nouvel usage de son pré ? Peut-être, puisqu'on y trouvait la jeunesse qui saluait le printemps.

Jacqueline TEXIER

Sources :

*Notes diverses pour servir à l'histoire de la ville de Melle recueillies par H. Beauchet-Filleau. -E. Lacuve (Melle)-1890

Émilien Traver : Histoire de Melle

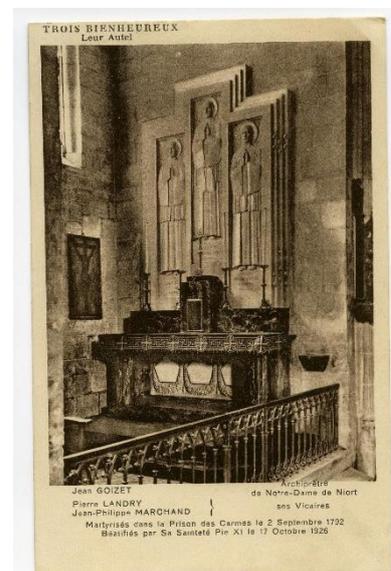
Édouard Lacuve : Guide de l'archéologue dans la ville de Melle et ses environs et Guide du touriste dans la ville de Melle et ses environs (4^e édition augmentée par André Montazeau, petit-fils de l'auteur)

Journal *Le Mellois* du 23 mai 1920 et du 8 avril 1972

LES BIENHEUREUX MARTYRS DE NOTRE-DAME DE NIORT (1^{re} partie)

Le 2 septembre 1792, trois prêtres de l'église Notre-Dame de Niort ont perdu la vie en raison de leur foi, massacrés parmi cent quinze prêtres réfractaires, dans l'église et les jardins du couvent des Carmes à Paris. Une chapelle leur est consacrée dans l'église Notre-Dame de Niort.

Niort. Trois Bienheureux. Leur autel : J. Goiset, archiprêtre de Notre-Dame, P. Landry et J.-P. Marchand, ses vicaires. Martyrisés dans la prison des Carmes
AD 79 Date [1890-1950] Cote 40 FI 6296



La Révolution française est une période sombre dans l'histoire de l'Église catholique. Les vœux religieux sont interdits ainsi que les congrégations religieuses en avril 1792. La Constitution civile du clergé force les membres de l'Église à jurer sur la Constitution. Ceux qui refuseront seront passibles de l'exil, d'emprisonnement ou de mort. Quand le pape Pie VI condamne cette décision unilatérale, le clergé français se retrouve divisé entre les jureurs et les réfractaires restés fidèles au Pape, forcés à la clandestinité. Dans ce contexte, et après la chute de la monarchie, le 11 août 1792, le couvent des Carmes devient un dépôt pour des prêtres réfractaires. Cent cinquante prêtres et dix laïcs sont emprisonnés. Parmi eux, beaucoup vont subir le martyre.

Comment ai-je été amenée à faire des recherches sur ce triste évènement ? En mars 2023, je tenais le stand du Cercle généalogique des Deux-Sèvres au Salon de la Généalogie dans le XV^e arrondissement de Paris. Jean-Claude Marmonier est venu au stand chercher des renseignements sur les ancêtres de sa femme (Beauvoir et ses environs), notamment sur un prêtre Jean-Philippe Marchand, né en 1764 à Marsais (Charente-Maritime), vicaire de Notre-Dame de Niort en 1792, qui a refusé de prêter serment en 1791, a été obligé de partir sur Paris et a fait partie des prêtres réfractaires massacrés le 2 septembre 1792 au couvent des Carmes, à Paris, couvent alors reconverti en prison.

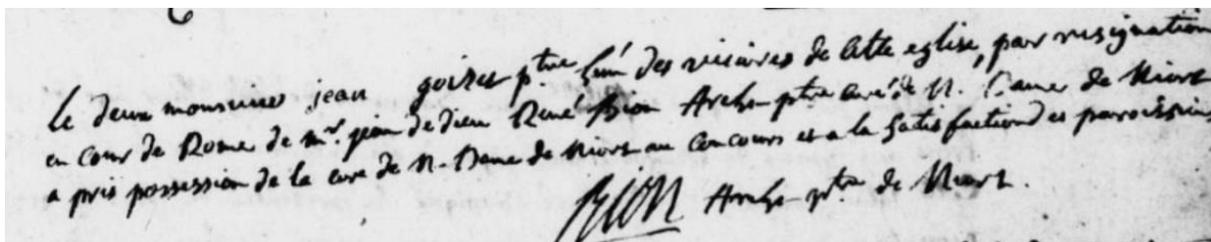
Le nom de Marchand a fait tilt dans ma tête : j'ai une ribambelle d'ancêtres du nom de MARCHAND du côté d'Usseau, Marsais, Saint-Saturnin du Bois, Saint-Mard... dans les généalogies de mes grands-parents maternels. Et après plusieurs échanges de mails et quelques heures de recherches, il s'est avéré que je cousine plusieurs fois avec l'épouse de Jean-Claude Marmonier, mais pas avec ce malheureux Jean-Philippe Marchand, vicaire de Niort Notre-Dame.

Ma curiosité piquée à vif, j'ai fait des recherches sur internet et ai trouvé grâce à la bibliothèque de Geneanet des livres et revues sur ce massacre. De retour à Niort, la semaine suivante, je me suis empressée de faire des recherches aux Archives départementales des Deux-Sèvres sur cette période difficile : grâce à la connaissance et la sagacité de Laurent DELENNE, archiviste aux Archives départementales des Deux-Sèvres, j'ai pu ainsi accéder à quelques documents sur Notre-Dame de Niort datant de cette période et encore conservés par les AD.

Revenons aux faits et remontant dans le temps à Notre-Dame de Niort grâce aux sources nombreuses trouvées sur Internet [cf. §Sources en fin de document] :

En 1766, Jean-de-Dieu BION est archiprêtre de Notre-Dame de Niort, fonction qu'il occupe depuis juin 1741 ; son biographe le dépeint sous les plus beaux traits : *modeste, zélé, charitable, sans cesse occupé à prêcher, à confesser, à visiter les malades et les pauvres, tour à tour priant, étudiant, restaurant et décorant son église. Bion a laissé une mémoire bénie et populaire, sa bienfaisance lui a valu le titre de père des pauvres.*

Jean Goiset (ou Goizet et dénommé aussi Croiset dans plusieurs documents sur le couvent des Carmes) est né le 29 mai 1742 à Niort sur la paroisse de Notre-Dame, fils d'un aubergiste venu de Melle. Il est ordonné prêtre vers le milieu de l'année 1766. Aussitôt, le curé Bion qui l'affectionnait beaucoup le prend pour vicaire. Goiset seconda avec ardeur le chef zélé de la paroisse dans tous les actes de son ministère ; sous sa direction, il s'attacha surtout à faire fleurir la piété et à répandre l'instruction religieuse parmi le peuple. ... Goiset était vicaire de Notre-Dame depuis un peu plus de sept ans, lorsque le curé Bion qui était devenu infirme résolut de lui résigner sa cure. Les lettres de provision furent signées par le Pape, le 26 juillet 1773, et celles de visa et d'institution furent délivrées par Mgr de Beaupoil de Saint-Aulaire, le 1^{er} septembre de la même année. Bion voulut présider lui-même à l'installation de son successeur, et il tint à mentionner la chose dans le registre des baptêmes, mariages et enterrements de la paroisse :



BMS 1774-1774 E DEPOT 23 / 2 E 187-141 vue 002/069

« Le deux [du mois de janvier 1774], Jean Goiset, prêtre, l'un des vicaires de cette église, par résignation en cour de Rome de Mr Jean de Dieu René Bion, archiprêtre, curé de Notre-Dame de Niort, a pris possession de la cure de Notre-Dame de Niort, au concours et à la satisfaction des paroissiens.

« Bion, Archiprêtre de Niort. »

Le vieux curé ne survécut pas longtemps à ce dernier acte de son ministère. Heureux d'avoir pourvu sa paroisse d'un prêtre digne et capable, et ayant désigné Goiset pour être l'exécuteur de ses dernières volontés, il s'éteignit doucement entre ses bras, âgé de près de 70 ans.

Il mourut le 7 mai 1774 et fut inhumé derrière le maître autel de l'église de Notre-Dame, bien que, par humilité chrétienne, il eût demandé formellement dans son testament olographe que son « *chétif cadavre* » fut mis en terre dans l'un des deux cimetières de la paroisse, sans tombe ni inscription, comme celui du dernier des pauvres.

Le jeune curé de Notre-Dame marcha sur les traces de son prédécesseur. Actif, prudent, bon administrateur, on le vit toujours veiller attentivement à tous les intérêts spirituels confiés à sa garde tels les faits suivants qui sont parvenus jusqu'à nous, notamment par les *Affiches du Poitou* :

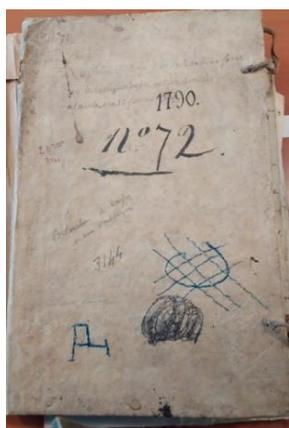
- Le dimanche 9 juillet 1775, le Te Deum fut chanté dans l'église de Notre-Dame en actions de grâces du sacre et du couronnement de Louis XVI. Cette cérémonie à laquelle furent présents les corps du clergé, de la magistrature et de la noblesse, avait été annoncée la veille par une décharge de tous les canons du château et par le son de toutes les cloches de la ville. Le curé Goiset prononça un discours analogue à la circonstance. Le soir, il y eut un feu d'artifice, un bûcher, illumination générale et distribution de pain, de vin et de viande au peuple.

- En cette même année 1775, il fit réparer le clocher « *qui étoit percé à jour* ».

- Le 24 janvier 1779, il y eut, à l'occasion de l'heureux accouchement de la reine, de grandes réjouissances. Le Te Deum fut chanté dans l'église de Notre-Dame, auquel assistèrent le clergé, la noblesse, tous les corps, les officiers du régiment de Royal Picardie, la milice bourgeoise sous les armes. Il y eut ensuite feu de joie sur la place, coups de canon, mousqueterie, illumination générale et distribution de pain aux pauvres. Le curé de Notre-Dame avait précédemment fait une neuvaine.

- Thomas de Villeneuve Lichany, curé de Saint-André, résigne son bénéfice à Nicolas Bridier, son vicaire, pour devenir curé d'Aulnay. Le titre d'archiprêtre de Niort qu'il possédait passe alors à Goiset, par droit d'ancienneté. Les lettres de commission lui sont expédiées par Mgr Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, à la date du 1er juin 1780.

- En 1790, la Révolution française comptait déjà plus d'une année d'existence. Le 8 mars 1790, un décret stipule que les tous les biens des ecclésiastiques doivent être déclarés : j'ai retrouvé aux Archives Départementales des Deux-Sèvres le courrier relatif au décret et les déclarations de Goiset :



AD 79 2 E 3144



Déclaration des biens et bénéfices ecclésiastiques



- Les électeurs avaient été convoqués à Niort pour le 7 juin 1790, à l'effet d'élire les membres de l'administration départementale. À la fin de la session, le 28 juin, une messe est chantée à Notre-Dame devant toutes les autorités réunies, et Goiset y prononce un discours.

- Le 28 novembre 1790, il s'agit d'élire l'évêque constitutionnel des Deux-Sèvres : c'est la première opération de ce genre qui aura lieu dans les départements. Goiset chante encore la messe ; il obtient même sept voix, au premier tour de scrutin. Jacques Jallet, curé de Chérigné et membre de l'Assemblée nationale, est élu, au second tour, à la presque unanimité.

- Le dimanche 23 janvier 1791 était le jour fixé aux prêtres en fonction par toute la France pour prêter le serment constitutionnel. Avis avait été donné par la municipalité de Niort à tous les membres du clergé qu'elle se rendrait en corps dans chaque église pour recevoir, à l'issue de la grand-messe, le serment des ecclésiastiques qui y étaient attachés. Le curé de Notre-Dame adressa aux officiers municipaux la lettre suivante :

« Niort, le 20 janvier 1791.

« Messieurs, la réponse que j'ai l'honneur de vous faire est celle d'un homme dont le cœur est percé de la plus vive et de la plus profonde douleur.

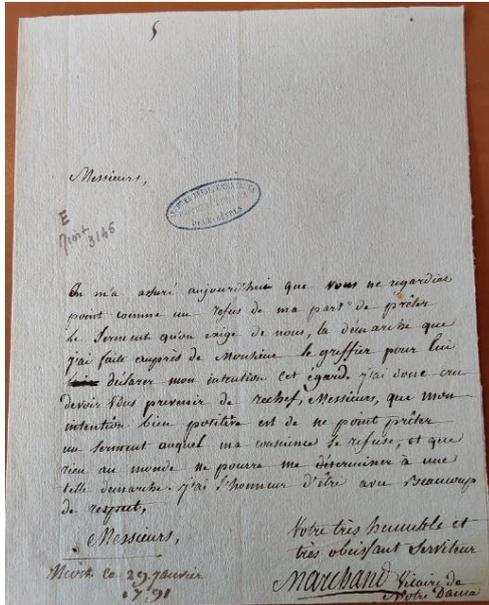
« Oui, la crainte où je me trouve de ne pas satisfaire à de concitoyens et à une nation à laquelle je tiens tant à honneur d'appartenir bouleverse mon âme et me permet à peine de vous tracer mes sentiments. Ne croyez pas en effet, Messieurs, qu'en ne paraissant pas en votre présence, j'aie aucune intention de vous braver, ni les législateurs suprêmes dont vous tenez vos pouvoirs. Ah ! une semblable conduite serait digne de toute votre improbation. Je dois être connu ; j'ai prêché le patriotisme, je l'ai fait envisager comme une grande vertu du christianisme. J'ai prouvé au public que j'avais le bonheur de la posséder. J'ai obéi en tout à vos ordres et à ceux de l'Assemblée nationale. Je voudrais encore le faire en ce moment ; mais c'est un effort dont je suis incapable. Il m'est absolument impossible de faire un serment qui est contraire à ma conscience ; car autant je suis attaché à la nation, à la loi et au roi, autant et plus je le suis à mon Dieu, à ma religion, à ma foi et à mon peuple. Vous pourrez, Messieurs, en donner connaissance au public, si vous le jugez à propos ; j'abandonne tout à la sainte providence de mon Dieu. Je souffrirai avec patience et on ne trouvera jamais en moi, au sein même de mes malheurs, qu'un ami de la paix et de la nation. Soyez-en convaincu, ainsi que du profond respect, etc.

« Goiset, prêtre, curé de Notre-Dame.

« P.-S. J'ai prévenu MM. mes vicaires et les aumôniers d'hommes et de filles de vos ordres ; je leur ai communiqué vos deux lettres. »

Les trois vicaires de Notre-Dame, Pierre Landry, Jean-Philippe Marchand et Alexis-Benjamin Bernard Chambinière, le chantre, François-Pierre-Augustin Bouhier, l'aumônier des Bénédictines, Louis Chantecaille, et celui des Carmélites, Etienne André Maistreau, suivirent l'exemple de Goiset et ne prêtèrent pas le serment schismatique. Tous les membres du clergé paroissial de Saint-André prêtèrent le serment dès l'abord, mais la plupart d'entre eux se rétractèrent peu après, le curé Bridier en tête.

J'ai pu retrouver aux Archives départementales (AD 79 2 E 3146) les refus de serment de Marchand et Landry :



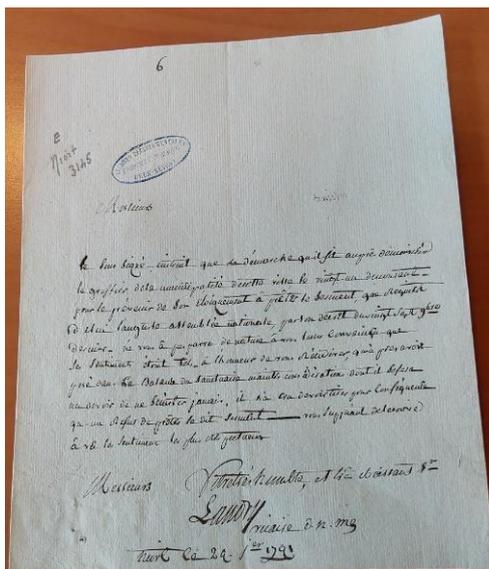
Messieurs

On m'a assuré aujourd'hui que vous ne regardiez point comme un refus de ma part de prêter le serment qu'on exige de nous, la démarche que j'ai faite auprès de Monsieur le Greffier pour lui déclarer mon intention cet égard. J'ai donc cru vous prévenir de rechef, messieurs, que mon intention bien positive est de ne point prêter un serment auquel ma conscience se refuse et que rien au monde ne pourra me déterminer à une telle démarche. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect.

Messieurs

Votre très humble et très obligeant serviteur
Marchand Vicair de Notre-Dame

Niort le 29 janvier 1791



Messieurs

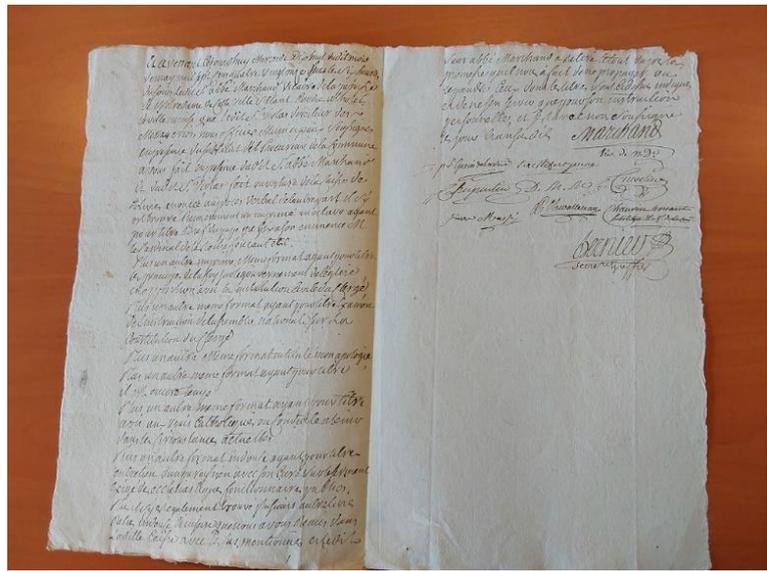
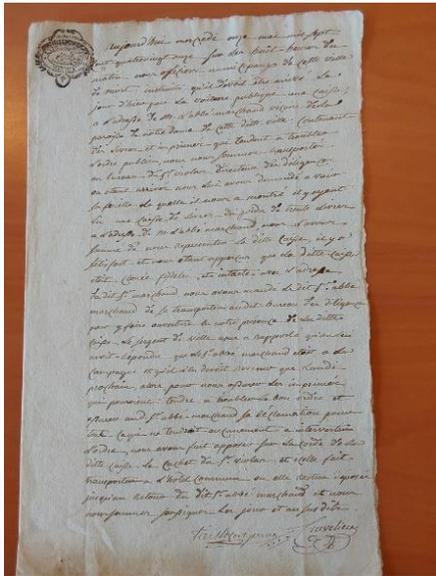
Je sous signé instruit que la démarche qu'il fit auprès de monsieur le greffier de la municipalité de cette ville le 21 de ... pour le prévenir de son éloignement à prêter le serment que requiert de lui l'auguste assemblée nationale, par son décret du vingt sept 9bre dernier. Ne vous a pas paru de nature à vous laisser convaincre que ses sentiments étaient tels à l'honneur de nous récidiver qui après avoir pesé dans la balance du sanctuaire maintes considérations dont il se fera un devoir de ne ... jamais, il n'a cru devoir pour conséquence qu'un refus de prêter le dit serment vous suppliant de croire à ses sentiments les plus respectueux

Messieurs

Prêtre humble et très obéissant
Landry
Vicair de N. me

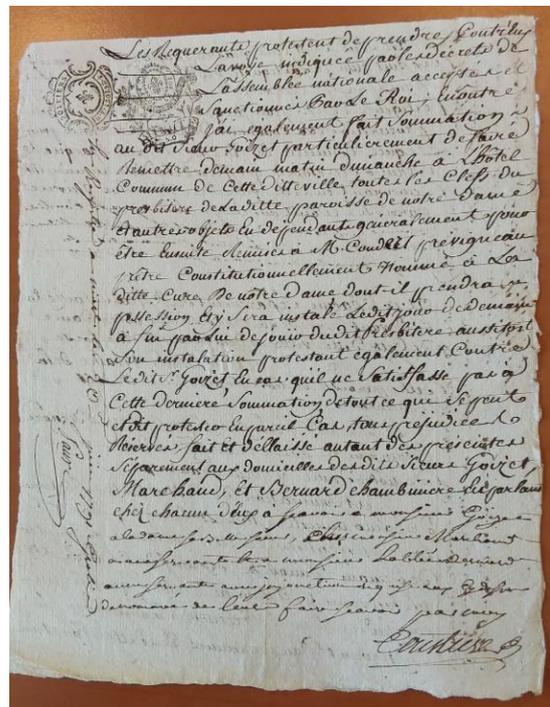
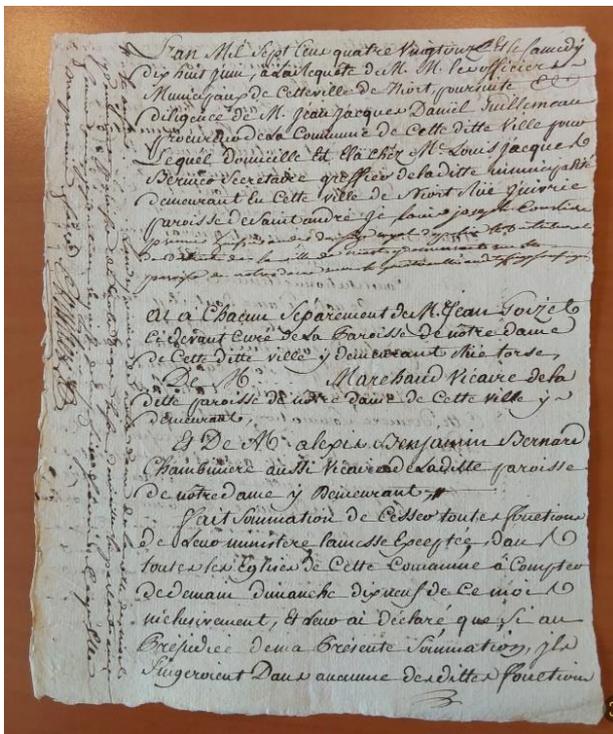
- Le 13 mars 1791, on procède à une nouvelle élection d'évêque ; Jallet n'a pas osé accepter le poste qu'on lui offrait. Le curé Goiset n'y prend point part cette fois ; la messe est célébrée par le vicaire Marchand qui fait ensuite refus de chanter le Te Deum ; c'est un prêtre étranger à la paroisse, Couderd Prévignaud, qui se charge de remplir cette fonction. Une troisième élection étant devenue nécessaire parce que le dernier élu, Charles Prieur, a pris la fuite et a disparu, Goiset tient la même conduite et ne paraît pas dans son église.

- En mai 1791, Jean-Philippe Marchand fait l'objet d'une surveillance :



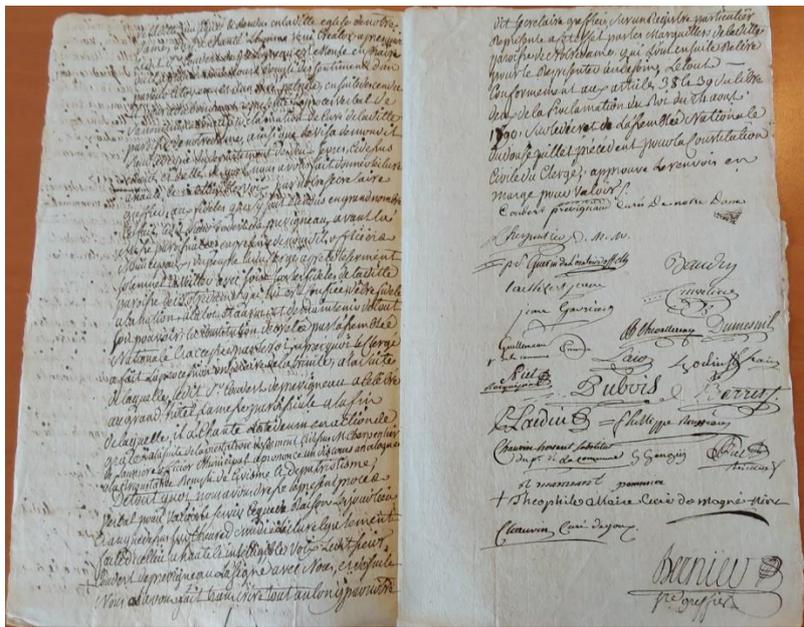
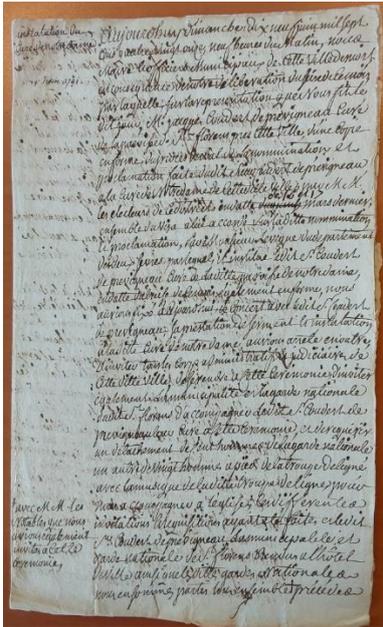
AD 79 / 2 E Niort 3145

- Les événements se précipitent : le 18 juin 1791, la municipalité somme les « sieurs Goiset, Marchand, Bernard-Chambinière, Landry, Bridier et Desplants de cesser toutes fonctions de leur ministère, la messe exceptée, dans toutes les églises de la commune. » et les somme de quitter les lieux et de remettre le lendemain les clefs du presbytère et autres objets en dépendant à l'hôtel commun de ville :



AD 79 / 2 E Niort 3145

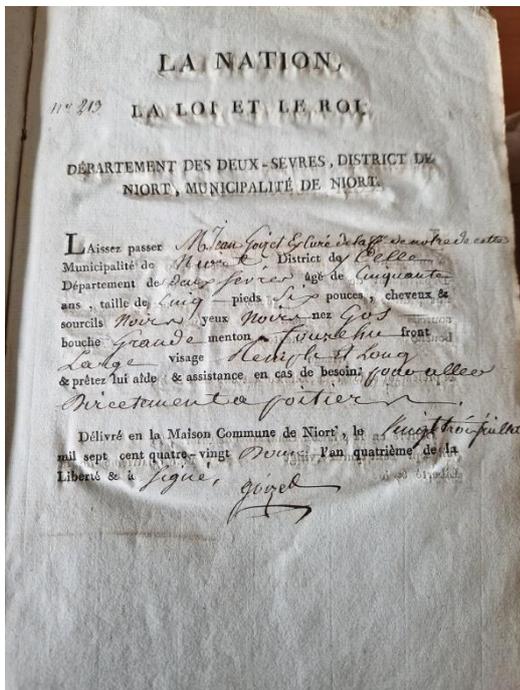
- Le 19 juin 1791, Jacques Coudert Prévignaud, nommé plus haut, est installé dans la cure de Notre-Dame en lieu et place de Jean Goiset :



AD 79 / 2 E Niort 3145

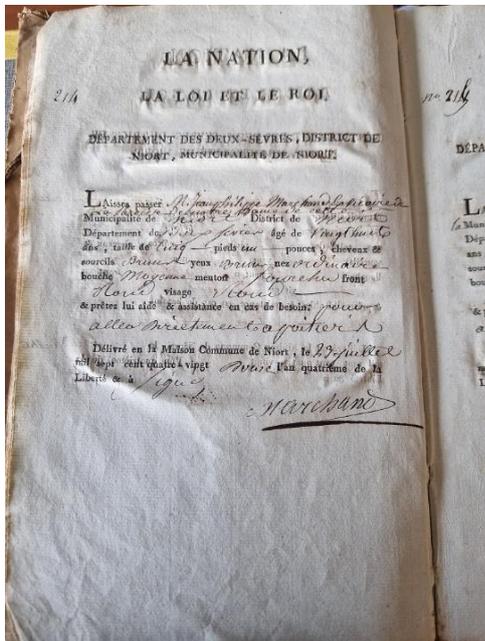
- Goiset est alors obligé de se retirer avec ses vicaires Marchand et Landry chez sa sœur qui habitait, rue Torse, une maison bâtie depuis peu dans un terrain de la cure que son frère lui avait précédemment arrenté.

- Goiset y reste avec ses vicaires jusqu'en août 1792 : Un arrêté du Directoire du 27 juillet 1792 force les ecclésiastiques insermentés à sortir de leur département. Ce fut le signal du départ pour Goiset, Landry, Marchand et André Auzuret, curé d'Usseau, natif de Niort et ancien vicaire de Notre-Dame de Niort, qui s'était réfugié près de son ancien curé. Le 23 juillet 1792, la municipalité de Niort délivre des laissez-passer aux quatre prêtres de Niort Notre-Dame, Goiset, Marchand et Landry et à Auzuret, curé d'Usseau qui va partir avec eux ; ces laissez-passer que j'ai pu retrouver aux AD 79 nous donnent une description physique des quatre hommes :

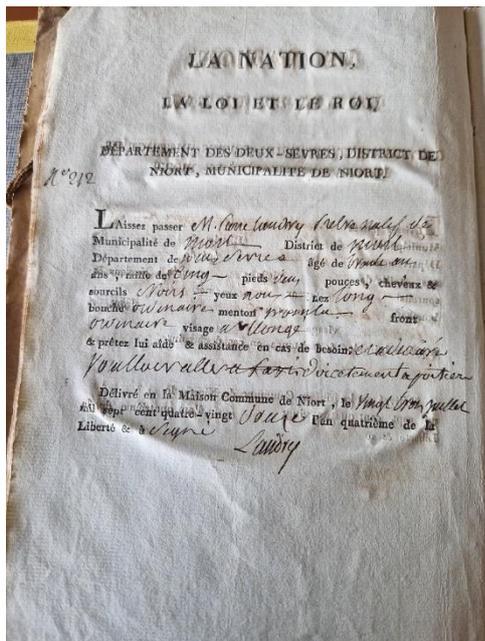


Laissez passer M. Jean Goiset ex-curé de la P. de notre de cette
Municipalité de Niort District de Celle
Département des Deux-Sèvres âgé de cinquante
ans, taille de cinq pieds six pouces, cheveux &
sourcils noirs yeux noirs nez gros
bouche grande menton fourchu front
large visage rempli et long
& prêtez lui aide & assistance en cas de besoin pour aller
directement à Poitiers

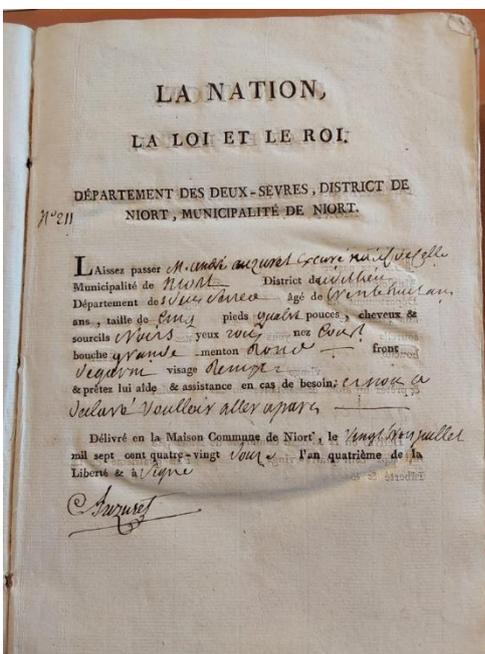
Délivré en la maison commune de Niort, le vingt-trois juillet
mil sept cent quatre-vingt-douze l'an quatrième de la
liberté & à Signé
Goiset



Laissez passer M. Jean Philippe Marchand ex-vicaire de La paroisse de notre de cette Municipalité de Niort District de Celle Département des Deux-Sèvres âgé de vingt huit ans, taille de cinq pieds un pouces, cheveux & sourcils bruns yeux bruns nez ordinaire bouche moyenne menton fourchu front rond visage rond & prêtez lui aide et assistance en cas de besoin pour aller directement à Poitiers
 Délivré en la maison commune de Niort, le 23 juillet mil sept cent quatre-vingt douze l'an quatrième de la liberté & à Signé
 Marchand



Laissez passer M. Pierre Landry pretre natif de Municipalité de Niort District de Niort Département des Deux-Sèvres âgé de trente un ans, taille de cinq pieds un pouces, cheveux & sourcils noirs yeux noirs nez long bouche ordinaire menton pointu front ordinaire visage allongé & prêtez lui aide et assistance en cas de besoin pour aller directement à Poitiers
 Délivré en la maison commune de Niort, le vingt trois juillet mil sept cent quatre-vingt douze l'an quatrième de la liberté & à Signé
 Landry



Laissez passer M. André Auzuret natif de cette Municipalité de Niort District de Ce lieu Département des Deux-Sèvres âgé de cinquante ans, taille de cinq pieds quatre pouces, cheveux & sourcils noirs yeux rous nez court bouche grande menton rond front degarni visage rempli & prêtez lui aide et assistance en cas de besoin ; et nous a déclaré vouloir aller à Paris
 Délivré en la maison commune de Niort, le vingt trois juillet mil sept cent quatre-vingt douze l'an quatrième de la Liberté & à Signé
 Auzuret



Référence AD 79 / 2 E Niort 3082 (1792-1793) Registre pour les passeports

- Départ pour l'exil de l'abbé Goiset, archiprêtre, avec ses deux vicaires Marchand et Landry vicaire ainsi qu'avec Auzuret, curé de Usseau. Ils se rendirent tous les quatre à Paris dans une voiture de louage où ils sont surpris par l'insurrection du 10 août 1792 et la création de la commune insurrectionnelle de Paris. Ils avaient ouï dire que les ecclésiastiques étaient moins inquiétés à Paris que partout ailleurs.

Les quatre voyageurs, inspirés sans doute dans le choix de leur hôtel, par l'abbé Marchand, ancien élève du séminaire de Saint-Sulpice, se firent conduire à l'hôtel de Provence garni, rue des Fossoyeurs, n° 1072. Malheureusement les affaires empiraient de jour en jour. Il survint un ordre d'arrêter les prêtres insermentés, qui se trouvaient dans la capitale. Par suite d'une parole indiscrete, échappée à leur conducteur, Nigot, dont il eut, dit-on, grand regret, Goiset et ses compagnons furent arrêtés, dans les jours qui suivirent le 10 août 1792. Ils furent conduits au Comité de la section du Luxembourg, pour y voir encore éprouver leur foi, au milieu des plus imminents dangers, par la proposition de faire le serment civique. Ils furent incarcérés à l'Église des Carmes. La liberté leur est proposée en échange du serment, mais ils s'y refusent.

Suite au décret du 26 août 1792 imposant la déportation des prêtres réfractaires, les esprits des révolutionnaires s'enflamment. Rien ne justifie le massacre du couvent des Carmes, mais l'arrivée des Prussiens, aux portes de Paris, inquiète les révolutionnaires. Les religieux et prêtres représentent alors, à leurs yeux, une cinquième colonne, susceptible de s'allier avec l'ennemi. Il faut donc les éliminer.

- Le 2 septembre 1792 au matin, la promenade habituelle du matin est annulée. Le 2 septembre vers 16h, au moment de la promenade journalière des détenus, des enragés pénètrent avec leurs armes à l'intérieur du couvent, blessant à mort plusieurs prêtres. Au lieu de tous les tuer sur le champ, les commissaires de la section du Luxembourg s'amusent à organiser un simulacre de procès, dans la sacristie, pour les forcer à prêter serment. À chaque refus, c'est l'exécution. Deux heures plus tard, ce sont en tout cent quinze cadavres jetés dans le puits ou dans le jardin du couvent, massacrés à l'épée par les Sans-Culottes. Goiset et ses deux vicaires et plus de cent autres ecclésiastiques sont massacrés en compagnie de l'archevêque d'Arles, Jean-Marie Dulau, et des évêques de Saintes et de Beauvais qui étaient frères, François-Joseph et Pierre-Louis de Larochefoucauld. Auzuret, lui, a eu plus de chances, il échappa au massacre grâce à son agilité, sautant par-dessus un mur, après avoir vu l'évêque de Saintes se faire massacrer sous ses yeux. Jean-Philippe Marchand est un des plus jeunes prêtres emprisonnés et massacrés aux Carmes.

Monique BUREAU
(première partie de l'article, à suivre dans le prochain numéro)

BÛCHEURS, CHARBONNIERS ET VOITURIERS DES BOIS DE GÂTINE

La forge à fer, fondée par le Duc de la Meilleraye à proximité de son château de Beaulieu-sous-Parthenay puis déplacée en 1645 sur les rives du Thouet à la Peyratte, a fonctionné pendant deux siècles avec le charbon de bois produit dans les bois de la Meilleraye, de la Ferrière, d'Amailoux... ou dans les forêts d'Autun et de la Saisine. Les grandes quantités de combustible nécessaires au haut fourneau étaient fournies par des charbonniers, fendeurs, bûcheurs, voituriers de forge... qui vivaient en famille dans des loges, sortes de huttes bâties près des chantiers forestiers. Ces modestes travailleurs, mentionnés sans beaucoup de détails sur leurs origines ou leurs activités par des curés et des notaires peu bavards, n'avaient pas beaucoup attiré l'attention des généalogistes jusqu'à la parution en 2003 d'un livre : *Le peuple de la forêt, nomadisme ouvrier et identités dans la France du Centre-Ouest aux temps modernes* de Sébastien Jahan et Emmanuel Dion²⁶. Cette étude passionnante a révélé non seulement l'étonnante mobilité de travailleurs itinérants circulant d'une province à l'autre pour exercer leur métier, mais encore la persistance d'un vaste réseau familial et professionnel se maintenant au fil des années malgré la distance entre les chantiers. Le livre retrace aussi des itinéraires individuels à travers la carte métallurgique de la France du Centre-Ouest. Plusieurs dynasties de charbonniers sont originaires de Bretagne, du Maine ou du Perche où la métallurgie du fer s'est développée dès le Moyen âge. Et ce sont souvent les mêmes noms qu'on retrouve des forêts bretonnes et mancelles aux forêts du Berry et du Limousin en passant par celles du Poitou²⁷...

Dans cet article, on recensera les bûcheurs, charbonniers et voituriers qui ont travaillé dans nos forêts de Gâtine, ceux qui y sont nés ou sont venus d'ailleurs, ceux qui en sont repartis ou qui y sont restés. Certains lecteurs y retrouveront sûrement des ancêtres... Mais pour commencer, on racontera l'histoire pleine de surprises généalogiques de quelques-uns de nos travailleurs des bois.



Le « Bois de la Meilleraye » vers 1750 ou forêt de la Saisine (partie sud) et quelques lieux où résidaient les charbonniers : Reffannes, la Robelière, l'Aillebaudière.

Détail de la Carte générale de la France. 067, [Poitiers] par Chalmandrier sous la direction de C.-F. Cassini, 2^e moitié du XVIII^e siècle. (BNF – Gallica)

²⁶ Éditions : Presses universitaires de Rennes

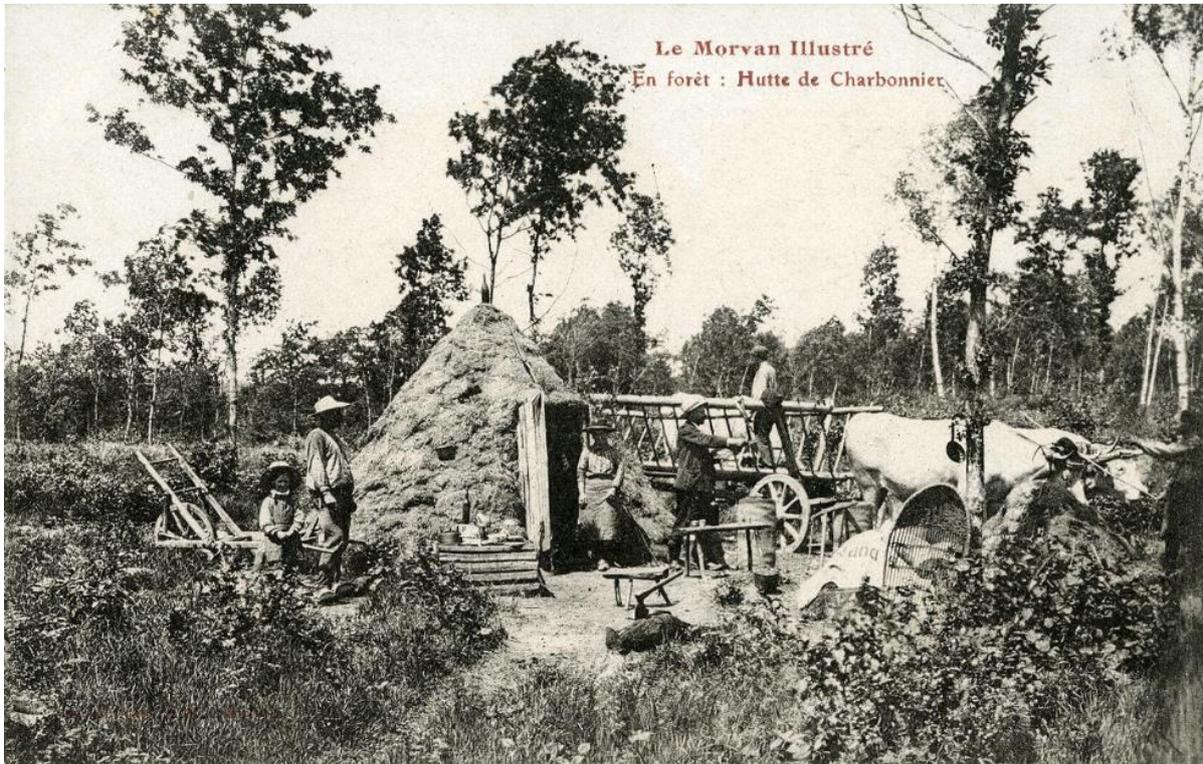
²⁷ Les fondeurs, forgerons, affineurs, marteleurs de la forge de la Meilleraye sont aussi, pour la plupart, des artisans spécialisés itinérants et étrangers à la région.

Les hommes des bois

La forêt peuplée comme chacun sait de loups, de brigands, voire de créatures fabuleuses, inspire l'effroi. Les charbonniers couverts de suie et vivant dans des huttes au milieu des bois, comme les « sauvages », devaient en inspirer un peu aussi, surtout s'ils étaient étrangers. À l'évidence, les travailleurs de la forêt, les charbonniers nomades comme les scieurs de long du Forez et d'Auvergne qu'on croise ici et là dans les sources poitevines, se situent au bas de l'échelle sociale. Pourtant, en retraçant certains parcours comme ceux des familles **ROYER, HU** et **GUÉRIN** qui font souche en Gâtine, on découvre que ces hommes des bois ne sont pas toujours les marginaux que leur mode d'existence pourrait laisser croire.

Née dans une loge

La naissance de la petite **Marie ROYER** le 22 février 1705 « dans une loge dans les bois de la Meilleraye » a quelque chose d'émouvant. C'est l'hiver, l'abri est sommaire, il gèle peut-être, la sage-femme a dû emprunter un chemin crotté... Cette naissance évoque la Nativité car une loge vaut bien une étable. Marie est le premier enfant de **François ROYER** voiturier de charbon et de **Marie FOURNIER** mariés l'année précédente à Vautebis. On connaît les parents de Marie : **Jacques FOURNIER** et **Marie GOUDEAU** habitant Reffannes²⁸ qui appartiennent à deux familles de charbonniers locales. On ignore la filiation de François mais on apprend qu'il est cousin sans qu'on sache à quel degré d'un certain **Louis ROYER** arrivé à Reffannes avec son épouse **Michelle GALLIER** vers 1718. Ce jeune couple venait de Gesvres et Mézangers, aujourd'hui dans le département de la Mayenne, au cœur du Maine métallurgique, de ses vastes forêts et de ses dizaines de forges exploitées parfois depuis des siècles. Cette région est le berceau d'une grande partie de nos charbonniers et celui des **ROYER** (ou **LE ROYER**) qui y sont innombrables.



Les loges des forêts de Gâtine étaient semblables à cette hutte de charbonnier du Morvan au début du XX^e siècle. Carte postale ancienne (Archives de l'Yonne).

Le nomade se sédentarise

²⁸ À l'époque, Reffannes appartient à la paroisse de Vautebis.

Mais revenons à François et suivons-le sur les chantiers forestiers de Gâtine. Le 5 février 1704 (sa première mention dans les archives poitevines), François se marie à Vautebis à l'orée de la forêt de la Saisine. Son seul témoin cité est **Michel BRIÈRE** ou **JUGÉ**, un confrère probablement originaire du même pays, qui s'établit lui aussi en Gâtine. En novembre 1704, François ROYER et un dénommé **Julien GUÉRIN** assistent à Chiché aux noces de leur collègue **Maurice DEPASSE**²⁹ autorisé de son curateur **Jean Alexis GUÉRIN** qui n'est autre que le curé de Vautebis. Parmi les rares documents qui concernent François ROYER, une obligation reçue par le notaire SIMON le 17 mars 1715 nous donne quelques informations sur ses activités. Un certain **Jacques GODIN** marchand à la Frelaudière paroisse de Beaulieu doit 400 livres à François ROYER de Reffannes ainsi qu'à **Charles RIVERON** boulanger au bourg de La Peyratte « pour livraison de 11 chevaux équipés de bâts de sacs à charbon ». Apparemment, le voiturier devait trouver des partenaires hors du milieu des charbonniers à qui emprunter un tel équipement. Contrairement à de nombreux charbonniers manœuvres, François se fixe en Gâtine. Après le décès de sa première épouse en 1730, il épouse la veuve d'un collègue, **Marie BORIT**, et quitte peut-être les loges forestières pour une maison en dur au hameau de la Guilbaudière près des bois de Reffannes. François est parrain de nombreux enfants de charbonniers baptisés à Vautebis et ses environs et conforte ses alliances avec ses confrères poitevins ou étrangers.

En 1735, François et trois autres charbonniers de Reffannes dont son gendre **Jean ABRAND** doivent payer 372£ au seigneur de la Bretonnière pour les dégâts causés par leurs bestiaux dans ses bois et ses blés (AD79 3E 8330). Le charbonnier sédentarisé est un peu agriculteur.



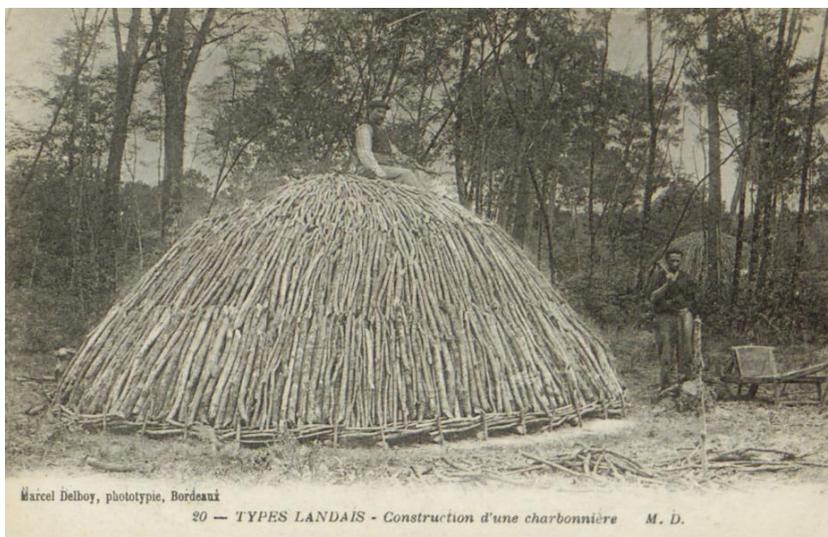
Le charbonnier mal aimé

Cette estampe (détail) du XVII^e siècle qui fait un portrait peu aimable du charbonnier porte la légende suivante : « *Meschant par de hors et pire par dedans. Un sac de Charbonnier le corps et l'ame n'en vallent rien.* » / « *Chemise noire au Charbonnier. Il n'est pas si diable qu'il est noir.* »

Gravure de H. David. (BNF – Gallica)

François ROYER « maître charbonnier » décède à l'âge de 60 ans à Vautebis en 1742. Parmi ses neuf enfants, quatre se marient à Vautebis dans le milieu des charbonniers et ses deux plus jeunes fils, **Jean** né en 1719 et **François** son demi-frère né en 1734, renouant avec le nomadisme, quittent la Gâtine pour les forêts du Berry et les grandes forges de l'Indre actuelle. L'acte de mariage de Jean à St-Gilles (Indre) le 1^{er} juin 1745 est très intéressant : le marié présente son extrait de baptême, les extraits mortuaires de ses parents et plusieurs témoins dont **Louis LESCULEUR dit Pavin** voiturier de charbon et lui aussi natif de Vautebis. L'épouse de Jean ROYER veuve et fille de charbonniers berrichons accouche un mois plus tard d'un fils. Son parrain, **Jean AUBON (OBON)** n'est pas un inconnu puisqu'on le retrouve quelques années plus tard dans les bois de Gâtine avec sa sœur et ses beaux-frères. Les routes d'AUBON et de ROYER fils se croisent : le Berrichon meurt à la Ferrière-en-Parthenay en 1753 tandis que le Poitevin termine sa vie à Vendœuvres dans le Berry.

²⁹ Jahan, Sébastien et Laval, Sébastien, « Itinéraire de Maurice Depasse (1684-1724), maître charbonnier, qui a passé sa vie dans les forêts de la Gâtine poitevine et de la Charente limousine », *L'actualité Poitou-Charentes*, Juillet Août Septembre, 2008. DEPASSE est le type même du charbonnier itinérant venu du nord de la Loire qui passera de chantier en chantier avec femme et enfants sans jamais rentrer au pays natal. Né à Juigné-des-Moutiers aux confins de la Bretagne et de l'Anjou, il arrive à Reffannes avec son oncle Jean RIBOT, travaille dans la forêt de la Saisine, épouse deux Poitevines avant de partir à Luchapt près de la forge de Verrières en Haut-Poitou puis à St-Germain près d'Abzac où il meurt.



Le métier

Ces cartes postales (AD 40) illustrent deux étapes de la fabrication du charbon de bois dans les Landes au début du siècle dernier. Les **fendeurs** ou **bûcheurs** ont débité des rondins que le **dresseur** dresse pour construire la « charbonnière » ou **meule** ou fouée en Bretagne qui sera recouverte de terre et de feuilles. (Image du haut).

Ensuite, le **charbonnier** allume et entretient le feu qui consume lentement pendant plusieurs jours le bois. Une cheminée et des trous sont aménagés dans la meule pour entretenir la combustion. (Image du bas). Cette technique est toujours pratiquée en Afrique du Nord et en Amérique latine.

Enfin, le charbon est mis en sac par le **sachier** (terme utilisé en Gâtine), chargé sur des bêtes de somme et livrés à la forge par le **voiturier**.

La combustion des meules nécessite une surveillance constante pour éviter l'étouffement du feu ou les incendies, même en hiver. Le curé de la Ferrière-en-Parthenay rapporte la mort le 27 février 1725 d'un charbonnier étranger, Jacques QUINAY « mort d'incendie dans les bois de la Touche de Boynet ».

D'une équipe à l'autre

Notre second personnage, **Simon HU**, fait aussi partie d'une de ces équipes composées de charbonniers d'origines diverses qui se forment, se séparent, se retrouvent. Son patronyme est typiquement normand, mais on rencontre des HU également dans le Maine. La première trace de sa présence en Gâtine date de 1683 : il est parrain du petit François, fils de **François LUCET**, un charbonnier du cru et de **Marie POUDRET**. En 1686, Simon est cité dans un procès-verbal des forges de la Meilleraye qui réunit tous les acteurs de cette industrie : le procureur représentant le propriétaire de la forge, le curé de St-Laurent de Parthenay à qui est confiée la revue des comptes, le marteleur ou fondeur qui fabrique le métal, le ferronnier qui l'achète et le charbonnier qui fournit le charbon. Dans ce document rare, le maître charbonnier **Jean PELLICOT** écrit de sa propre main : *ie certifie le compte du sieur curé de St-Laurent véritable pour l'effet des charbon montre par François Batard et moy Pelicot suivant lordre dudit sieur sy dessus nommez et que iaфирme estre verité outre il m'ont ordonné d'aller couper les corde de dans la forest de la saizine se que ie fait avecque Pierre Longard et Simon Hüe et René Goudeau pour rendre celui que ie doit pour la forge...*³⁰

Cette déclaration présente une équipe de charbonniers au grand complet, peut-être. Elle comprend deux « étrangers », le maître charbonnier manceau Jean PELLICOT, notre Simon HU et trois locaux :

³⁰ Cette déclaration est annexée au « Mémoire de la fonte qui s'est trouvée à la forge de Mgr le Duc Mazarin en présence des srs de la Chutellière le procureur ducal, Jallay, Delongchamp marchand ferron de Poitiers, Ugin marteleur de lad forge, Pelicot charbonnier et François Bastard journalier à Barroux et Babin curé de St-Laurent de Parthenay y assistant à la sollicitation dud sr de la Chutellière par l'ordre de Monseigneur le Duc les 30 et 31/12/1686 à la dite forge. » (AD79, fonds Merle cote 21 J 108).

François BASTARD de Beaulieu, **Pierre LONGEAU** (plutôt que LONGARD) et **René GOUDEAU** de Vautebis. Deux ans plus tard, Simon HU travaille dans la forêt d'Autun à Thénezay. Il fait équipe avec **Marin PELLICOT** né du côté du bois des Gravelles à deux pas de la grande forge de Port-Brillet dans le Pays du Maine et avec le voiturier **Louis RADIGUÉ** qui arrive des loges de la forêt de Bergère à Saulnay dans la Brenne.

Alliances et solidarité

Simon HU épouse en 1694 à Vautebis **Renée MIMAULT dite DRIGUET** fille de charbonniers locaux. **Jean PELLICOT** est parrain de Jean son premier fils en 1696, **François ROYER** dont on a déjà parlé et **Marie Anne SOUCHARD** l'épouse de **Maurice DEPASSE** sont parrain et marraine de la cadette. Les quatre enfants de Simon mort en 1710 vont rester en Gâtine comme les ROYER. On dispose de quelques informations sur **Jean HU** le fils aîné. Avec son frère Martial, lui aussi journalier bûcheur au village de la Robelière paroisse de Vautebis et en compagnie de **Jean BORIT** et **Jean MONNEREAU** charbonniers à Reffannes, il réclame paiement aux héritiers de **Charles FAUGON BRAULT** marchand fermier de la forge de la Meilleraye qui demeurait au bourg de Thénezay « *pour avoir dressé plusieurs cordes de bois en charbon encore existantes dans les coupes des mines et des châtaigniers de la forêt d'Autun selon le registre de la forge* », dans un acte reçu le 7 août 1755 par le notaire BARATON de Parthenay. Ce document est intéressant car il distingue au sein de cette équipe deux métiers et une hiérarchie. Jean qui a presque 60 ans en 1755 reste sans doute jusqu'à sa mort cinq ans plus tard le modeste journalier bûcheur destiné aux travaux rudes de l'abattage et du dressage. À la même époque, son fils, aussi prénommé Jean, sort du bois pour exploiter une borderie à la Robelière à la lisière de la Saisine. Les HU ne repartiront plus.

De Brocéliande à la cure de Vautebis

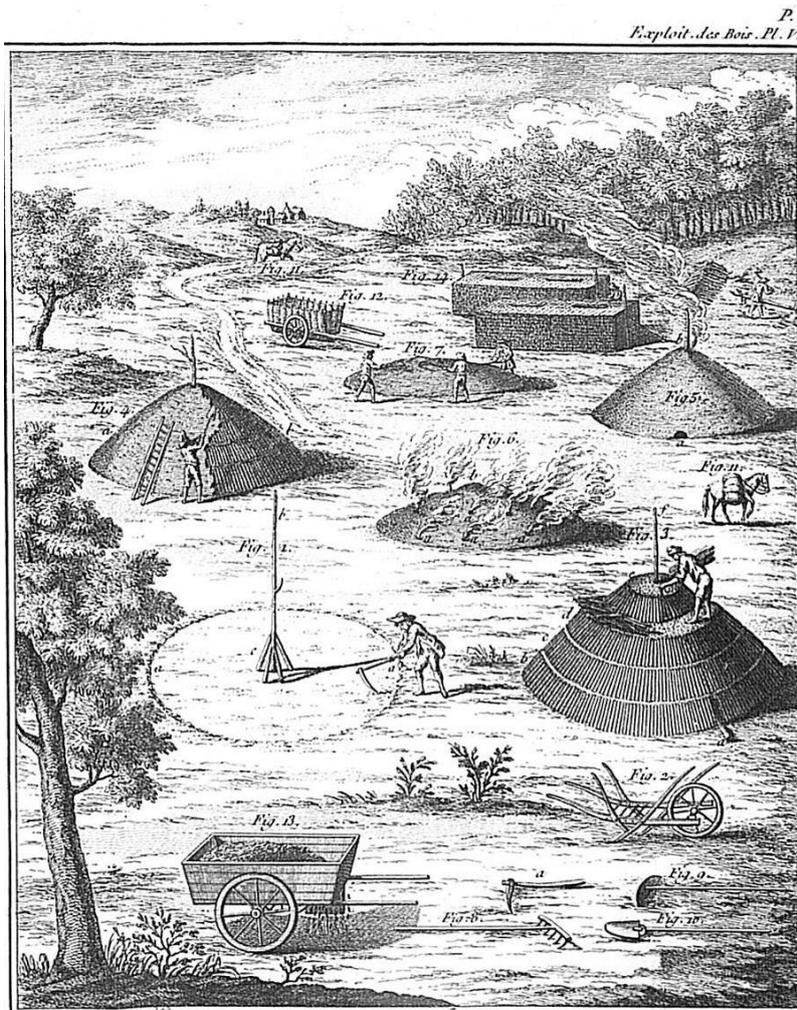
Les **GUÉRIN**, troisième famille de cette petite étude, est la plus surprenante car elle s'éloigne nettement du petit prolétariat forestier auquel appartiennent les charbonniers croisés dans les forêts gâtinaises. Mais sans rompre avec lui. Au début du XVII^e siècle, quelque part en Bretagne, un couple nommé **GUÉRIN** a trois enfants. L'un deux, **Alexis GUÉRIN** est probablement le premier de la famille à s'établir dans le Poitou. Or Alexis n'est pas charbonnier mais... curé et même docteur en théologie. Il dessert la paroisse de Notre-Dame de Massognes (86) à deux pas de Thénezay et de la forêt d'Autun dès 1658, bientôt rejoint par sa sœur Marie et son beau-frère **Julien GOUPIL**. Leur frère **Jacques GUÉRIN** et son épouse **Magdelaine BOULAY** restent au nord de la Loire et vont habiter du début des années 1650 à la mort de Jacques en 1682 à proximité de grandes forges approvisionnées par le charbon de bois produit dans les forêts voisines : le Haut-fourneau de Poulancré à St-Gilles-Vieux-Marché (22) les forges de Martigné la Blisière à Juigné-des-Moutiers (44) près de Châteaubriant, les forges des Salles de Rohan à Perret (22) dans la forêt de Quénécan, les forges de Paimpont (35) et la célèbre forêt du même nom. Parmi les huit enfants connus de Jacques et Magdelaine, quatre font souche en Poitou entraînés par l'aîné de la fratrie : **Jean Alexis**, deuxième curé de la famille, dont il a déjà été question dans cet article. C'est l'oncle Alexis, peut-être, qui est intervenu en faveur de son neveu et filleul **Jean Alexis GUÉRIN** pour lui obtenir une paroisse dans son diocèse de Poitiers. La paroisse obtenue, ni très grande, ni très riche n'est autre que Vautebis. Jean Alexis dont ce n'était pas le premier poste, il avait été prêtre et vicaire de St-Sulpice-des-Landes (44) tout au long de l'année 1683, dirigera sa paroisse poitevine pendant 35 ans !³¹

Des notables et des charbonniers

Le regroupement familial autour d'un prêtre étranger à la région n'a rien d'exceptionnel. On en trouve maints exemples. Mais le fait que notre curé breton, fils et frère de charbonniers, obtienne

³¹ Le curé Jean Alexis GUÉRIN qui a tenu les registres de Vautebis de 1686 à 1721 ne facilite pas la tâche des historiens et des généalogistes. Toujours avare de détails, il n'indique que rarement la filiation des mariés, leur paroisse d'origine, le métier des gens qu'il marie, qu'il enterre ou dont il baptise un enfant. Il faut faire bien des recoupements pour identifier les charbonniers de ce village.

la paroisse la plus charbonnière de Gâtine est remarquable. La famille ne sort pas du charbon de bois, même si elle s'éloigne des huttes du Bois de la Meilleraye. En 1693, son frère **Julien GUÉRIN** qui est maître charbonnier épouse **Anne BOICEAU** à Vautebis. En 1695, sa sœur **Marie** se marie au même endroit avec **Louis RENAUDON** également charbonnier. En revanche, **Michelle** la deuxième sœur venue à Vautebis épouse en 1692 le maître chirurgien et syndic de Ménigoute **René DUCARROY**. Ce mariage hors du milieu forestier et de la petite paysannerie n'est pas courant chez les charbonniers. Décidément, ces GUÉRIN de Bretagne se démarquent à bien des égards.



La surexploitation des forêts

Robert, maître de forge de Ruffec écrit : « Une forge à fer engloutit tous les ans plus de bois converti en charbon, qu'il n'en faut pour chauffer deux petites villes. » (Michel Robert, *Méthode pour laver et fondre avec économie les mines de fer*, Paris, 1757).

Les outils du charbonnier

Charbonnier traçant et dressant la place de son fourneau (fig. 1), brouette servant au bois du fourneau (fig. 2), fourneaux (fig. 3, 4, 5, 6 et 7), arc ou gros rateau à dents de fer pour charger le charbon (fig. 8), rable (fig. 9). Illustration de Des exploitations des bois, les charbonniers / B.L. Prevost, dessinateur et graveur, H. L. du Monceau, auteur du texte, XVIII^e siècle. (BNF – Gallica)

La fin de la forge mais pas des charbonniers

Les charbonniers itinérants sont encore nombreux dans la forêt d'Autun au début du XIX^e siècle et constituent même une partie importante de la population de la Ferrière-en-Parthenay. La forge à fer de la Peyratte qui se situait à la périphérie du vaste archipel métallurgique du Centre-Ouest ferme définitivement en 1846. Si l'activité de charbonnier perdure, elle n'est plus destinée qu'au chauffage des villes des alentours. De même, la production du charbon de bois n'avait pas débuté avec la fondation de la forge au XVII^e siècle : le plus ancien charbonnier de Reffannes qu'on connaisse, Charles GIRAULT, est cité dans un acte notarié de 1556... Ceux qui ont des ancêtres dans l'ouest de la Gâtine auront peut-être la surprise de découvrir un charbonnier venu d'ailleurs dans le recensement et les généalogies qui suivent.

Recensement des charbonniers de Gâtine

Nom du charbonnier	Origine avérée ou présumée (?)	Présence en Gâtine	Présence avérée dans d'autres régions
ABRAHAM Jean voiturier	Vautebis (79)	x1710 Renée MINGAULT Vautebis (79)	
ABRAM Pierre voiturier	Gâtine	x1794 Marie Jeanne BARC La Ferrière (79)	
ALET Mathieu bûcheron	xFrançoise DUGENEST St- Laurent-de-Céris (16)	1772-1781 Vautebis (79)	Brie-La-Rochefoucauld (16)
ATTELET François voiturier		x1797 Marie JOUNAULT La Ferrière (79)	
AUBON Jean charbonnier	°1733 St-Gilles (36)	+1753 La Ferrière (79)	
AUBUGEOIS Claude voiturier	St-Hilaire-de-Benaize (36)	x1777 Marie SIMONEAU Vautebis (79)	
AUPIED Urbain charbonnier	La Prévrière (49)	+1691 La Ferrière (79)	
BAINEAU Jean voiturier		1775 La Ferrière (79), La Peyratte (79) xFrançoise MARTIN veuve de Jean PENNESIVIE	
BARBINEAU François bûcheur	x1722 Marguerite BARLIER Oradour-Fanais (16)	1728 Saurais (79) 1737 Beaulieu (79)	Saintonge
BARAT Guillaume	Maine ?	1709 Vautebis (79) xPerrine POUET	
BARDOT Charles voiturier	Maltat (71) °1748 Vitry-sur-Loire (71)	x1775 Jeanne PENNESIVIE La Ferrière (79)	
BAUDET Pierre charbonnier	Vautebis (79)	+1743 Vautebis (79) xRenée TREILLE	
BIENVENU Alexis voiturier	°Thenay (36)	+1759 La Ferrière (79)	x1735 Marie MAJOUX Arnac-la-Poste (87)
BIRON Louis fendeur		1772 Vautebis (79) xJeanne GRENET	
BORIT Jacques charbonnier	Reffannes (79)	+1683 Reffannes (79) xGeorgette PESTRAULT	
BORIT Pierre charbonnier	Vautebis (79)	1683 Vautebis (79) xJeanne BOUCHET	
BRETON Claude marchand de bois, fendeur	Sevret (79)	+1783 Vautebis (79) xMarie GAY	
BRETON Louis fendeur	Vandœuvre (86)	1776 Vautebis (79) Marie Magdelaine FAULCON	
BRUNEAU Claude voiturier de charbon		X1768 Catherine NOIRBUISSON La Peyratte (79), x1776 Anne Marie MORIN Vautebis (79)	
CAILLAUD Jean voiturier	Gâtine	1800 La Ferrière (79) xCatherine BERTEAU	
CAILLAUD Louis charbonnier	Gâtine	1793 La Peyratte (79)	
CAILLAUD Pierre voiturier	Gâtine	1775 La Ferrière (79) xFrançoise MARTIN	
CAILLAUD Sylvain voiturier		x1750 Marie ROUSSEAU Beaulieu (79) x1751 Anne COLLET Vausseroux (79)	
CAILLON Pierre charbonnier	Reffannes (79)	1760 Vautebis (79) xLouise PASSEBON	
CHAMAILLARD André voiturier		xLouise CAILLAUD, xLouise MICHAUD 1800 La Ferrière (79)	

CHAMAILLARD Jean charbonnier	Neuillay-les-Bois (36) xCatherine CORMIER	1755-1766 La Ferrière (79) xCatherine BRETON	
CHAMAILLARD Jean voiturier	xFrançoise MARTIN	1778 La Ferrière (79)	
CHAMAILLARD Jérôme		1778 La Ferrière (79)	
CHAMARD François		1729 Vautebis (79) xLouise BOURIT	
CHAMARD Pierre		x1675 Marie BISSON Beaulieu (79)	
DALIFART (GALIFART) Léonard charbonnier	Forêt de la Guerche en Bretagne	1675 Beaulieu (79) +1682 Vautebis (79) xHélène MARGOT	
DARDAINE Pierre dit le Duc voiturier de charbon	x1738 Marie OBON St-Gilles (36)	1746-1752 +1752La Ferrière (79)	
DEPASSE Maurice journalier, charbonnier	°1684 à Juigné-des-Moutiers (44)	x1704 Marie SOUCHARD à Chiché (79), Vautebis (79) 1705-1717	Luchapt, Verrières (86) St-Germain (16) +1724 Abzac (16)
DESBOIS Jean fendeur	Couhé (86)	x1772 Marie LE COURT Beaulieu (79)	
DESCOU François voiturier	Gâtine	1774 Vautebis (79) xFrançoise BOISSEAU	
DESNOUES Pierre voiturier de charbon		+1752 La Ferrière (79) xPhilippe PAILLAC	
DONAI Nicolas fendeur de bois	x1708 Françoise GENTILHOMME Gajoubert (87)	1727-1730 Saurais (79)	Latillé (86)
UCHER Jean ouvrier des bois	Basville (23)	x1736 Marie DESNOUES Beaulieu (79) +1742 Beaulieu (79)	
DUFOUR Pierre voiturier de charbon	Vautebis (79)		x1674 Marie COUVÉ Villiers- au-Bouin (37), x1677 Léonarde PLAUDE Ardentes (36)
DUDOGNON Philippe	St-Germain (16)	x1800 Marie GARSEAU La Ferrière (79) de Chitré (36)	
DUGENET André	Lessac (16)	1791 Beaulieu (79)	
DUGENET Christophe fendeur	Lessac (16) x1763 Marie DESBOIS Biennac (87)	+1776 Beaulieu (79)	
DUGENET Claude fendeur	x1722 Marie VEAU Lessac (16)	1736 Beaulieu (79)	
DUGENET Pierre fendeur		+1735 Beaulieu (79) xAnne COUTINEAU	
DUGENET René fendeur		x1737 Marie Anne MIMAUULT Beaulieu (79)	x1741 Jeanne GIRARD Mervent (85)
ELIE Jean voiturier		1794 La Ferrière (79)	
ESNARD Pierre charbonnier	Vautebis (79)	xCatherine GOUDEAU +1684 Vautebis (79)	
ETEVE Gilbert voiturier	°1798 Mareuil-sur-Arnon (18)	x1829 Marguerite Jeanne HERBERE La Ferrière (79)	
ETEVE René voiturier de charbon	°1757 Bouresse (86)	1800 La Ferrière (79)	x1780 Solange ROSIER Mareuil-sur-Arnon (18) +1823 St-Bonnet-le-Désert (03)
FAIDEAU Georges fendeur	°1701 Bouresse (86)	x1726 La Peyratte Magdelaine DUTEMPLE, 1726 Saurais (79), 1727 La Ferrière (79)	1754 Le Dorat (87)
FAUGON Brault Honoré charbonnier		1677 Thénezay xMarie BAULT	Son fils Charles fut fermier de la forge à fer de la Peyratte.
FAUGON Pierre charbonnier	Thénezay (79)	x1704 Catherine POTET Thénezay	

		x1709 Jeanne PICARD Thénezay	
FOURNIER Charles charbonnier	Vautebis (79)	x1728 Jeanne BIJONNEAU Vautebis (79)	
FOURNIER Jacques	Vautebis (79)	x1713 Jacqueline GALIFART	
GARCEAU Sylvain	Mézières-en-Brenne (79)	1774 Beaulieu (79)	
GAUDIN Louis voiturier de charbon	Gâtine	x1752 Marie OBON La Ferrière (79)	
GERMAIN René		1698 Vautebis (79)	x1705 Louise AUBERT Verrières (86)
GIRAULT Charles voiturier	Vautebis (79)	+1771 Vautebis (79) xMarie Jeanne PICARAT	
GIRAULT Pierre voiturier	Gâtine	x1755 Marie AUBON La Ferrière (79)	
GIRE Jean voiturier	°1759 Taizé-Aizie (16)	x1786 Jeanne PENNESIVIE La Peyratte (79)	
GOBERT Jean voiturier	Arçay (86)	x1703 Renée SOUCHER 1704 Beaulieu (79)	
GOUDEAU Charles charbonnier	Reffannes (79)	x1727 Marie BARREAU Vautebis (79)	
GOUDEAU René voiturier, charbonnier	Gâtine	x1689 Beaulieu (79) Anne COLLET	
GOULU Pierre dresseur, charbonnier	1757 St-Gilles (36) xAnne AUBON	1763-1779 La Ferrière (79)	
GUÉRINEAU Jean voiturier	Reffannes (79)	+1748 Vautebis (79) xRenée LATREILLE	
GUIBÉ Baptiste	Coulonche (61) x1641 Marie BESSIN Champsecret (61)	1669 La Ferrière (79)	1669 St-Laurent-de-Jourdes (86) La Chapelle-Orthemale (36)
GUINET François		x1691 Marie BERNARDEAU Vautebis (79)	Lauthiers (86)
IMBERT Pierre bûcheron		+1752 La Ferrière (79)	
JOUBERT Roch charbonnier		1793 La Ferrière (79)	
JUGÉ Michel <i>(Michel JUGÉ et Michel BRIÈRE : probablement la même personne)</i>	Maine	x1713 Françoise GUILBARD Vautebis (79), x1723 Michelle GALLIER veuve de Louis ROYER Vautebis (79)	
LACHAUME Jean	Arrou (28)	1705-1712 Vautebis (79) xJeanne DOUSSET	
LAPHILIPPE Louis	Sillars (86)	+1721 Vautebis (79)	
LAPHILIPPE Michel	Sillars (86)	1721 Vautebis (79)	
LE CLERCQ Jean voiturier	Maine ?	1670 La Ferrière (79) xMarie PESON	
LE PEINTRE Louis voiturier de charbon	Maine ?	1675 Beaulieu (79) Pierre son fils +1671 La Ferrière (79)	
LESCULEUR Louis dit Pavin voiturier	°1711 Vautebis (79)		x1743 Jeanne TABUTAULT St-Civran (36), x1750 Marie PERROT Meillant (18)
LORGUEILLEUX François journalier		1752-1754 La Ferrière (79) xJulienne LE VASSEUR	
LORGUEILLEUX Jean voiturier	Chelain (35) xJacquette DESNAULT	1752 La Ferrière (79)	
LORGUEILLEUX Louis voiturier	Chelain (35)	x1774 Marie GARSEAU Beaulieu (79) +1794 La Ferrière (79)	Vergonnes (49)
LORGUEILLEUX Pierre Jean voiturier	Chelain (35)	x1794 Marie Jeanne RENAUDON La Ferrière (79)	

LITOU Pierre voiturier	Ranville (16)	1773 Beaulieu (79) xJeanne PELLERIN	
LUCET André fendeur	Vautebis (79)	x1737 Marie Anne SAUZEAU La Ferrière (79)	
LUCET François marchand charbonnier	Reffannes (79)	+1697 Reffannes xMarie POUURET	
LUCET Pierre charbonnier	Reffannes (79)	xMarie CROISI, xMagdelaine GUILLARD +1742 Reffannes	
MARTIN François charbonnier	Beaulieu (79)	x1691 Marguerite RADIGUE La Ferrière (79)	Verrières (86), St-Secondin (86)
MARTIN Pierre dit le Blond voiturier	°1747 Mauvières (36)	x1779 Marie MORIN La Ferrière (79)	St-Secondin (86), Luchapt (86)
MARTIN Sylvain voiturier	°1740 St-Gilles (36)	+1780 La Ferrière (79)	x1766 Millac (86) Marguerite CHANTELOUBE, St-Secondin (86), Luchapt (86)
MAUGRION François voiturier	Mézières-en-Brenne (36)	x1768 Anne GARSEAU La Ferrière (79)	
MAUGRION Sylvain voiturier	Mézières-en-Brenne (36) Argenton-sur-Creuse (36)	+1782 Beaulieu (79) x1774 Marie Jeanne BARCQ La Peyratte (79)	
MICHAUD Jean voiturier	Gâtine	1800 La Ferrière (79)	
MICHAUD Michel voiturier	Gâtine	1800 La Ferrière (79) xLouise MICHAUD	
MILLON Jean bûcheur		1770 Beaulieu (79) xCatherine AUBRY	
MIMAUT (DRIGUET) Louis	Vautebis (79)	x1713 Anne GOUDEAU Vautebis (79)	
MOUNEREAU Pierre charbonnier	Beaulieu (79)	1785 Beaulieu (79) xMarie FOURNIER	
PAGÉ Louis	La Chapelle-Morthemer (86)	x1772 Marie Jeanne PICARAT Vautebis (79)	Verrières (86)
PAGÉ Jean voiturier		1800 Reffannes (79)	
PAMPIGNON Pierre fendeur		1726 Saurais (79)	x1724 Françoise PAULET Abzac (16)
PARÉ François fendeur	Vautebis (79), Saurais (79)	x1723 Perrine GAULTIER Thénezay (79)	
PARÉ René fendeur de bois	Maine ? Fils de Renée GALIER	1692 Reffannes (79) xMagdelaine BAREAU	
PAULET Pierre l'ainé fendeur	Bouresse (86)	1727 Saurais (79)	x1724 Jeanne BOURBEAUX Abzac (16)
PAULET Pierre le jeune fendeur	Bouresse (86)	1726 Saurais (79)	x1722 Françoise DUTEMPLE Abzac (16), Françoise LEMAGE Bussière-Poitevine (87), St-Mathieu (87)
PENNESIVIE Jean forgeron, affineur de forge		1775 La Ferrière (79)	xFrançoise MARTIN Chazelet (36)
PERISSARD François charbonnier		+1793 La Ferrière (79)	
PELLICOT Jean charbonnier	Maine	1685 Beaulieu (79), 1686 Thénezay (79) +1704 Chiché (79) xRenée TARDIVEAU La Ferrière (79)	
PELLICOT Guillaume charbonnier	°1650 La Brûlatte (53)	1680 Beaulieu (79) xJeanne ROCHER x1684 Perrine AUBERT Vautebis (79), x1688 Jeanne GILBERT Thénezay (79)	1676 Saulnay (36)
PELLICOT Marin charbonnier	La Brûlatte (53), Olivet (53)	+1688 Thénezay (79)	

		xCharlotte DESCHAMPS +1691 La Ferrière (79)	
PILLAC Jean charbonnier	Vautebis (79)	+1768 Vautebis (79)	
PILLON charbonnier		+1697 Vautebis	
POFICHET Jean	Lhonnaizé, Verrières, Jardres (86)	x1719 Renée MIMAUULT Vautebis (79)	
POUET René	Vautebis (79)	+1738 Vautebis (79) xMarie BERRIER	
POUZIEUX Jacques voiturier	°1759 Verrières (86)	+1835 La Ferrière (79) xMarie GIRAULT (79)	
RADIGUÉ Louis voiturier	Berry x1680 Marie COURTILLET Saulnay (36), x1681 Marie CHERON Saulnay (36)	1683 Vautebis (79), 1691 La Ferrière (79)	
RAVAILLAULT Louis voiturier	Gâtine	x1758 Louise SAMOYAUULT La Ferrière (79)	
RECOUPÉ Pierre charbonnier	Cramard (79)	x1770 Suzanne DESCHAMPS Vautebis	
RENAUDON François dit Cordelier voiturier	Vautebis (79)	x1770 Anne GARSEAU La Ferrière (79) +1792 Vautebis (79)	
RENAUDON Louis dit la Gire charbonnier	Vautebis (79)	x1722 Jeanne GIRAULT Beaulieu (79) +1780 Vautebis (79)	
RIBOT Jean bûcheur	Maine, Juigné-des-Moutiers (44) x1682 Michelle GUÉRIN oncle de Maurice DEPASSE	+1692 Vautebis (79)	
ROBIN Martin fendeur	Asnières-sur-Blour (86) xJeanne VERRET	1737 Beaulieu (79)	
ROY Jean dit Sans Chagrin fendeur	°1725 Targé (86)	1770 Vautebis (79)	x1751 Louise VEAU Béruges (86), St-Julien-le-Petit (87), Grassac (16)
ROY Pierre fendeur de bois	xFrançoise PREAU	1773 Beaulieu (79)	
ROYER Antoine voiturier de charbon	xMarie GARDY	1750 La Ferrière (79)	
SAUZEAU Pierre fendeur	La Ferrière (79)	1737 La Ferrière (79) xMarie YVONNET	
SECHERESSE Michel garçon voiturier, garde champêtre	St-Martin-de-Bossay (37)	x1783 Marie GIRAULT La Ferrière (79)	
SINTURET Louis voiturier	La Ferrière (79), Beaulieu (79)	1800 La Ferrière (79)	
SORIEUX Luc sachier	Juigné-des-Moutiers (44) xFrançoise CERISIER	1695 La Ferrière (79)	
SORIEUX Jacques	Juigné-des-Moutiers (44) ?	+1718 Vautebis (79)	
SORIEUX Jacques		1724 Chantecorps (79)	
TIERCERYE Mathurin charbonnier	Pré-en-Pail (53) xJacquette TERSILLE	1657 La Ferrière (79)	
TREILLE François charbonnier	Reffannes (79)	x1760 Louise GADREAU Vautebis (79)	
TREILLE René charbonnier	Reffannes (79)	x1757 Jeanne ROSSEGAND Vautebis (79)	
VASLIN Pierre charbonnier	Reffannes (79)	+1759 Vautebis (79) xRenée VASLIN	
VEAU Jean fendeur, ouvrier	x1734 Louise MATHÉ Millac (16)	1735 Beaulieu (79)	+1758 Ansac (16)
VEAU Michel fendeur	°1708 Oradour St-Genest (87)	1735 Beaulieu (79)	x1738 Marie Catherine TOURIN Nouaillé- Maupertuis (86) +1754 Veyrac (87)

VISSERON voiturier	André	Angoumois xMarie ATTELET	1794-1800 La Ferrière (79)	
YVON Pierre fendeur de bois		Plessé (44)	x1727 Louise DUPUY La Ferrière (79)	

Trois généalogies

Généalogie ROYER

François ROYER charbonnier °Maine ? +1742 Vautebis (79) x1704 Vautebis (79) Marie FOURNIER
 --Marie ROYER °1705 Beaulieu (79) x1725 Vautebis (79) Jean HU
 --/--Jean HU x1756 Vautebis (79) Jeanne GUERIN
 --/--Marie HU °1731 Vautebis (79) x1756 Vautebis (79) Pierre RENAUDON bordier
 --/--Marie Anne HU °1735 Vautebis (79) x1758 Vautebis (79) Pierre JUGÉ charbonnier
 --Marie ROYER °1708 Vautebis (79)
 --Renée ROYER °1708 Vautebis (79) x1729 Vautebis (79) Jean MAIGNANT garde de la forêt d'Autun
 --/--Marie Anne MAIGNANT °1730 La Ferrière (79)
 --/--Jean MAIGNANT °1731 La Ferrière (79)
 --/--Pierre MAIGNANT °1733 La Ferrière (79)
 --/--François MAIGNANT charbonnier °1734 La Ferrière (79) x1759 Vautebis (79) Marie LATREILLE
 --/--Marie MAIGNANT °1760 Vautebis (79)
 --/--Marie Anne MAIGNANT °1761 Vautebis (79)
 --/--François MAIGNANT °1762 Vautebis (79)
 --/--Marie Jeanne MAIGNANT °1764 Vautebis (79)
 --/--Louis MAIGNANT charbonnier °1765 Vautebis (79) x1784 Chantecorps (79) Françoise BOINEAU
 --/--François MAIGNANT °1767 Vautebis (79)
 --/--Jean MAIGNANT
 --/--Jean MAIGNANT °1736 La Ferrière (79)
 --/--Charles MAIGNANT °1738 La Ferrière (79)
 --/--Marie Anne MAIGNANT °1739 La Ferrière (79)
 --/--Marie Magdelaine MAIGNANT °1740 La Ferrière (79)
 --/--Louis MAIGNANT °1742 La Ferrière (79)
 --/--Radegonde MAIGNANT °1743 La Ferrière (79)
 --/--Louise MAIGNANT °1744 La Ferrière (79)
 --/--Marie MAIGNANT °1745 La Ferrière (79)
 --Louis ROYER °1709 Vautebis (79) x1725 Vautebis (79) Jean ABRAHAM charbonnier
 --/--Pierre ABRAHAM °1728 Vautebis (79)
 --/--Louis ABRAHAM °1732 Vautebis (79)
 --/--Jean ABRAHAM °1734 Vautebis (79)
 --/--Louis ABRAHAM °1736 Vautebis (79)
 --/--Jeanne ABRAHAM °1739 Vautebis (79)
 --/--Marguerite ABRAHAM °1740 Vautebis (79)
 --/--Marie ABRAHAM °1742 Vautebis (79)
 --/--Marie ABRAHAM °1744 Vautebis (79)
 --Renée ROYER °1712 Vautebis (79)
 --Pierre ROYER °1715 Vautebis (79) x1749 Vautebis (79) Marie CHICARD
 --/--Pierre ROYER °1751 Vautebis (79)
 --/--René François ROYER °1754 Vautebis (79)
 --/--Marie ROYER °1757 Vautebis (79) x1779 Beaulieu (79) Pierre GIRAULT
 --/--Jeanne ROYER °1762 Vausseroux (79) x1792 Vautebis (79) Pierre GUICHARD
 --Jean ROYER charbonnier °1719 Vautebis (79) x1745 St-Gilles (36) Jeanne POUVERAULT (xLouis LIVERTON affineur de la
 forge de la Caillaudière à Vendœuvres (36)
 --/--Jean ROYER °1745 St-Gilles (36)
 --/--Pierre ROYER °1748 St-Gilles (36)
 --/--Louis ROYER dresseur de charbon x1774 Vendœuvres (36) Marguerite PETIT
 --/--Pierre Louis ROYER charbonnier °1775 Vendœuvres (36) x1797 Vendœuvres (36) Thérèse DEMEURE
 --/--Marie ROYER °1753 St-Gilles (36)
 --/--François ROYER °1759 Vendœuvres (36) +1767 Vendœuvres (36)
François ROYER xx1730 Vautebis (79) Marie BORIT
 --Marie ROYER °1732 Vautebis (79)
 --François ROYER charbonnier °1734 Vautebis (79) x1760 Vendœuvres (36) Magdelaine COTTERON
 --/--Marguerite ROYER °1761 Vendœuvres (36) x François DESCHAMPS

--/--François ROYER °1763 Vendœuvres (36)
--/--Magdelaine ROYER °1764 Vendœuvres (36)
--/--Marie ROYER °1766 Vendœuvres (36) x1787 Vendœuvres (36) François DURANDEAU journalier
--/--Marie ROYER °1768 Vendœuvres (36)

Nicolas (LE) ROYER x1707 Gesvres (53) Marie BRUANT
--Louis (LE) ROYER °Gesvres (53) +1739 Vautebis (79) x1712 Mézangers (53) Michelle GALLIER (xx1723 Vautebis (79)
Michel JUGÉ charbonnier)
--/--Marie ROYER °1718 Vautebis (79)
--/--François ROYER °1721 Vautebis (79)

Généalogie HU

Simon HU charbonnier °Maine ? +1710 Vautebis (79) x1694 Vautebis (79) Renée MIMAULT dite Driguët
--François HU °1695 Vautebis (79)
--Renée HU °1698 Vautebis (79)
--**Simon HU voiturier** °1699 Vautebis (79) +1744 Vautebis (79) x1730 Vautebis (79) Magdelaine POUET
--/--Simon HU °1731 Vautebis (79)
--/--René HU °1733 Vautebis (79)
--/--Marie HU °1734 Vautebis (79)
--/--Jean HU °1736 Vautebis (79)
--/--Magdelaine HU °1738 Vautebis (79) x1766 Chantecorps (79) Louis GUINARD domestique
--/--Louis HU charbonnier °1741 Vautebis (79) x1787 Vautebis (79) Marie Anne GUICHARD
--Jeanne HU °1701 Vautebis (79) x1719 Vautebis (79) Jean BORIT
--/--Marie BORIT °1721 Vautebis (79) x1744 Vautebis (79) Louis SAPIN bordier
--/--Jeanne BORIT °1726 Vautebis (79)
--/--Jean BORIT °1728 Vautebis (79)
--/--François BORIT °1731 Vautebis (79) x1757 Vausseroux (79) Marie GADREAU
--/--Magdelaine BORIT °1735 Vautebis (79)
--/--Louis BORIT °1737 Vautebis (79) x1768 Vautebis (79) Magdelaine PIZON
--Marie HU °1703 Vautebis (79)
--Marie Anne HU °1705 Vausseroux (79)
--**Jean HU bûcheur** °1707 Vautebis (79) +1800 Vautebis x1720 Vautebis (79) Jeanne AMIET
--/--Jeanne HU °1721 Vautebis (79)
--**Jean HU bûcheur** °1707 Vautebis (79) x1725 Vautebis (79) Marie ROYER
--/--Jean HU x1756 Vautebis (79) Jeanne GUERIN
--/--/--Louise HU °1757 Vautebis (79) x1786 Vautebis (79) Louis DENIZEAU
--/--/--Pierre HU °1761 Vautebis (79)
--/--/--Renée HU °1762 Vautebis (79) x1786 Vautebis (79) Jean POUZET
--/--/--Jean HU manœuvre °1766 Vautebis (79) x1794 Vautebis (79) Marie THOUIN
--/--/--Louis HU journalier °1769 Vautebis (79) x1796 Beaulieu (79) Marie Jeanne DENIZEAU
--/--/--Pierre HU journalier charbonnier °1772 Vautebis (79) x1804 St-Pardoux (79) Marie GELIN
--/--Marie HU °1731 Vautebis (79) x1756 Vautebis (79) Pierre RENAUDON bordier
--/--/--Marie RENAUDON °1757 Vausseroux (79) x1783 Vautebis (79) Jacques AUDOUIN cerclier
--/--/--Marie RENAUDON °1759 Vautebis (79) x1799 Verruyes (79) Charles CHAIGNON cultivateur
--/--/--Pierre RENAUDON °1761 Vautebis (79)
--/--/--Radegonde RENAUDON °1763 Vautebis (79)
--/--/--Marie Jeanne RENAUDON °1769 Vausseroux (79) x1793 Vautebis (79) Pierre COLLET ; xx1800 Vausseroux (79)
François RUSSEIL
--/--/--Françoise RENAUDON °1771 Vautebis (79)
--/--/--Jean RENAUDON journalier °1774 Vautebis (79) x1802 Vautebis (79) Marie PORCHER ; xx1818 Vautebis (79) Marie
MONNEREAU
--/--Marie Anne HU °1735 Vautebis (79) x1758 Vautebis (79) Pierre JUGÉ charbonnier
--/--/--Marie JUGÉ °1758 Vautebis (79)
--/--/--Magdelaine JUGÉ °1761 Vautebis (79)
--/--/--Françoise JUGÉ (BRYERE) °1765 Vautebis (79) x1789 Vautebis (79) Pierre CHAIGNON domestique

--/--/--Magdelaine JUGÉ °1772 Vautebis (79)
--Louis HU °1709 Vautebis (79)
--**Martial HU charbonnier** °1710 Vautebis (79) x1750 Vautebis (79) Marthe BOUCHET
--/--Louis HU °1751 Vautebis (79)
--/--Marie HU °1755 Vautebis (79)

--/--François HU °1759 Vautebis (79) x1786 Vautebis (79) Marie Jeanne BOURAULT
--/--Marie Jeanne HU °1788 Vautebis (79)
--/--Jeanne HU °1789 Vautebis (79)
--/--François Jeanne HU °1793 Vautebis (79)

Généalogie GUÉRIN

? GUÉRIN

--Alexis GUERIN °1620, curé de Massognes (86) à partir de 1658, +1700 Massognes (86)
--Marie GUERIN x Julien GOUPIL de Massognes (86)
--Marie GOUPIL x1676 Massognes (86) Yves RIVIÈRE ; xx1680 Massognes (86) Pierre FILLASTREAU marchand à Thouars
--Renée GOUPIL x1685 Massognes (86) René MESTAYS notaire
--Florence GOUPIL °1669 Massognes (86)
--Suzanne GOUPIL °1670 Massognes (86) x1694 Massognes (86) Pierre PRENEAULT de Thouars
--Alexis GOUPIL °1673 Massognes (86) x1697 Jaunay-Clan (86) Marguerite NERISSON
--Mathurine GOUPIL °1677 Massognes (86) x1699 Massognes (86) Pierre GALLY
--Jacques GUERIN +1682 Juigné-des-Moutiers (44) x Madelaine BOULAY +1688 Juigné-des-Moutiers (44)
--Jean Alexis GUERIN °1655 St-Gilles-Vieux-Marché (22) curé +1725 Vautebis (79)
--Michel GUERIN °1657 Perret (35) +1681 Juigné-des-Moutiers (44) x1679 Paimpont (35) Michelle DUPRE
--Michelle GUERIN °1664 Paimpont (35) +1709 Ménigoute (79) x1682 Juigné-des-Moutiers (44) Jean RIBOT bûcheur ;
xx1692 Vautebis (79) René DUCARROY chirurgien de Ménigoute (79)
--Julien GUERIN °1665 Paimpont (35), charbonnier x1693 Vautebis (79) Anne BOICEAU (xx1714 Exireuil (79) Pierre
LELIEPVRE sergent royal)
--Julien GUERIN °1696 Vautebis (79)
--Jacques François GUERIN °1699 Vautebis (79)
--Anne GUERIN °1706 Vautebis (79) x1726 St-Maixent (79) Jean Jacques LEZAY sergetier
--Marie GUERIN °1710 Vautebis (79) x1732 St-Maixent (79) Charles SORIN poëlier
--M. Magdelaine GUERIN °1713 Vautebis (79)
--René GUERIN °1668 Paimpont (35) x1683 St-Sulpice des Landes (44) Marie FRESNAY
--Marie GUERIN °1677 Paimpont (35) x1695 Vautebis (79) Louis RENAUDON, charbonnier
--Louis RENAUDON dit la Gire charbonnier Vautebis (79) x1722 Beaulieu (79) Marie GIRAULT
--Marie RENAUDON °1698 Vautebis (79) x1720 Vautebis (79) René VALLADE
--Marguerite RENAUDON °1700 Vautebis (79)
--Magdeleine RENAUDON °1702 Vautebis (79) x1726 Vautebis (79) Pierre PARÉ charbonnier
--Julien RENAUDON °1705 Vautebis (79)
--Charles RENAUDON °1710 Vautebis (79)
--Jean RENAUDON °1711 Vautebis (79)
--Marguerite RENAUDON °1715 Vautebis (79)
--Jacquemin GUERIN +1697 Drouges (35) x1679 Paimpont (35) x Jean BIGOT, bûcheur

Attention ! Couple homonyme :

Marie GUERIN x1705 Vautebis (79) Julien GOUPIL
--Marie GOUPIL °1705 Vautebis (79)
--Jean GOUPIL °1708 Vautebis (79)
--Jean GOUPIL °1710 Vautebis (79)

Stéphane DALLET



Les bûcherons, théâtre populaire du Porteau (La Mothe-Saint-Héray) AD 79 / 40 Fi 14738 (détail)



BILAN ANNUEL 2023

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES DEUX-SÈVRES EN QUELQUES CHIFFRES

- 10 481 feuillets restaurés et 172 244 pages et images numérisées
- 179 instruments de recherche en ligne (série A pour l'Ancien Régime, séries K, M, N, O pour la période 1800-1940, fonds privés et iconographiques, fonds d'établissements scolaires...)
- 124 mètres linéaires et 85 Go d'accroissement des fonds
- 7 161 articles communiqués en salle de lecture à 520 lecteurs
- 1 156 réponses à des recherches par correspondance
- 52 912 013 pages et images vues sur le site internet <https://archives-deux-sevres-vienne.fr>
- 892 personnes accueillies aux Archives dans le cadre des activités de valorisation, des scolaires aux seniors
- 6 conférences, 1 Projection de documentaire – débat, 6 ateliers d'initiation à la généalogie avec le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres

Nouveautés sur notre site internet :

Fonds numérisés

1 818 photographies sur plaque de verre, sur film souple et sur papier réalisées par le photographe saint-maixentais Paul Émile Sans. Ces clichés concernent essentiellement des portraits individuels et de groupes de militaires basés ou non à l'E.N.S.O.A. [École Nationale des Sous-Officiers d'Active] de Saint-Maixent-l'École.

Inventaire en ligne

L'instrument de recherche de la série S du département des Deux-Sèvres est désormais disponible sur notre site internet, à l'exception des sous-séries 2 S (routes ou grande voirie, circulation et transports routiers) et 3 S (navigation intérieure, fleuves, lacs et canaux) qui seront prochainement mises en ligne.

L'équipe des Archives espère vous revoir nombreux en 2024 en salle de lecture, du mardi au vendredi, de 8h30 à 17h, mais aussi lors de nos conférences et autres animations. Suivre l'actualité sur <https://archives-deux-sevres-vienne.fr>

Actualités culturelles :



EXPOSITION du 19 mars au 31 juillet 2024

Les Deux-Sèvres sur le podium :

Histoire du sport en Deux Sèvres du XIX^e siècle à nos jours

En 2024, la France reçoit le monde, les Deux-Sèvres accueillent la flamme olympique et les Archives départementales vous invitent à parcourir l'histoire du sport en Deux-Sèvres du XIX^e siècle à nos jours.

Le sport moderne naît au XIX^e siècle. D'abord pratiqué par des amateurs éclairés ou dans un cadre populaire, il a acquis ses lettres de noblesse en se professionnalisant et en se démocratisant, jusqu'à devenir un véritable phénomène de société.

Les Deux-Sèvres ont participé à ce formidable essor et les archives deux-sévriennes constituent de précieux témoignages de la place centrale qu'occupe la pratique sportive dans notre territoire.

A travers cette exposition, venez vibrer aux côtés des supporters et des associations locales et vivre l'expérience de sportifs de légende en montant sur notre podium pour repartir avec de beaux souvenirs.

Célébrons ensemble les valeurs du sport !

Visites guidées de groupes sur réservation au 05.49.08.94.90

À venir, des CONFÉRENCES et une PUBLICATION

Sur la thématique du sport, venez rencontrer nos conférenciers et vous plonger dans l'histoire du sport.

À partir de 18 heures – 70 places disponibles.

Entrée libre et gratuite – Hall d'exposition.

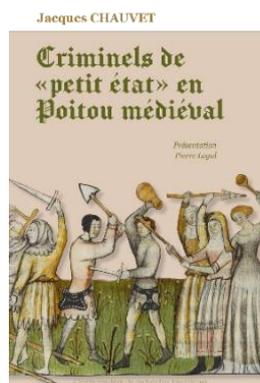
Mardi 2 avril 2024 : conférence « Du réel à la fiction : les jeux olympiques sur grand écran du début du XX^e siècle à nos jours » par Monsieur Hugo GERVILLE-REACHE, doctorant en histoire contemporaine, Université de Limoges.

Mardi 14 mai 2024 : conférence « 100 ans de l'union sportive thouarsaise » par Monsieur Dominique Marquet, auteur.

Le *Guide des sources des archives du sport en Deux-Sèvres* a pour vocation de susciter la recherche historique et de mettre en valeur le patrimoine sportif deux-sévrien. Il s'adresse aussi bien au chercheur expérimenté qu'au curieux amateur de belles découvertes. Afin d'être accessible au plus grand nombre, ce guide des sources sera accessible en ligne sur le site internet des Archives départementales à compter de juin 2024.

Mardi 11 juin 2024 : présentation du *Guide des sources des archives du sport en Deux-Sèvres* et retour d'expériences sur la Grande collecte des Archives du sport.

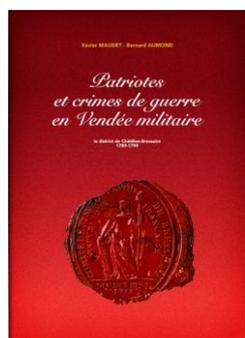




Jacques CHAUVET. *Criminels de «petit état» en Poitou médiéval.* Centre vendéen de recherches historiques, 2023. 506 pages, 28 €.

Voici ce qu'en dit l'éditeur : *une surprenante plongée dans le quotidien de nos aïeux du Moyen Âge ! Gens de guerre peu glorieux, voleurs avides, époux et épouses trompés, joueurs invétérés, marginaux en tous genres... L'on sait la société médiévale marquée par la violence de son quotidien. Les archives de la justice royale fourmillent de ces histoires qui ont ici pour théâtre nos actuelles Vendée et Deux-Sèvres. Y apparaissent les faits et gestes de ces gens de « petit état » sortis de l'anonymat. Des scènes qui, en plus d'être très instructives pour l'histoire du droit, étonnent par leur caractère concret, souvent drôle.*

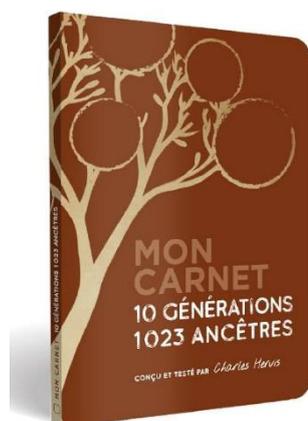
Un essai à feuilleter au gré de votre inspiration. Les chroniques sont regroupées par grandes thématiques : affaires de familles, vols, accidents, guerre... Chaque notice, assez courte, plante le décor, les protagonistes et contextualise les histoires. La plume est enlevée et non dénuée d'humour, on se plonge très facilement dans cet ouvrage. Un index des lieux et un autre des noms, sans oublier un glossaire, permet d'aller chercher facilement ce qui nous intéresse. Un bon moyen de connaître un peu mieux nos ancêtres du Moyen-Âge.



Xavier MAUDET & Bernard AUMOND. *Patriotes et crimes de guerre en Vendée militaire.* Mai 2023, 412 pages, 20 €. À commander sur le site de l'auteur ou à trouver en bibliothèque.

En quatrième de couverture, les auteurs s'interrogent : *Qui sont les criminels de guerre ? Qui porte la responsabilité de la mort de centaines d'habitants du Bocage pendant les Guerres de Vendée ?*

Les auteurs remettent en cause l'idée reçue que les responsables de la répression et des massacres de la fin 1793 à aout 1794 étaient tous extérieurs à la région. Pendant près d'un an, des décisions de justice prises localement ou des ordres militaires à l'initiative de Bocains ont envoyé à la mort ceux qui étaient leurs voisins. Sans éluder la responsabilité de généraux républicains comme Westermann ou Turreau, l'Histoire se révèle bien plus complexe à travers les pages de ce livre riche et bien documenté.



Charles HERVIS *Mon carnet 10 générations 1023 ancêtres.* Juillet 2023, 130 pages, 13,90 €. À commander sur le site de la Revue Française de généalogie.

Adeptes ou non d'un logiciel de généalogie, ce carnet à remplir bien conçu permettra de contenir une grande partie de votre généalogie sous un format très pratique.

Sylvie DEBORDE

